Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 16 Ramadan 1444
7 avril 2023

N° 42

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **833**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **833**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **835**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **840**
Homologation de résolutions **841**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **841**
Avis aux créanciers **847**
Convocations
Sociétés anonymes **849**
Autres sociétés **859**
Divers
Avis au public **860**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de CITE DES SCIENCES A TUNIS **861**
Bilan de TUNISO-EMIRATIE SICAV **864**
Bilan de Tunis International Bank **867**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Nom de l'entreprise : Helma Textile

Type de société : locale

Le montant du capital souscrit de la société : 10000 dinars

Adresse du siège social : cité Ettatawer gouvernorat Jendouba

Thème de l'entreprise : couture et textile

La période indiquée pour l'entreprise : 99 ans

La date du dépôt des statuts de la société auprès du tribunal de première instance de Jendouba le 16 Mars 2023 sous le numéro 93957

Domaine juridique : 50 actions sont placées en tant que 10.000 dinars payés en une fois.

Distribués à ceux qui souhaitent cotiser sur la base d'apport pour chaque personne comme stipulé au chapitre 6 des dispositions générales de première partie du décret présidentiel de mars 2022, relatif aux sociétés privées. Et en cas de dépassement du nombre spécifié, la notification est faite par un huissier de justice et ajouter de nouvelles actions au capital de la société.

Une invitation à l'assemblée générale constitutive le 28/4/2023, une publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Et dans deux quotidiens en plus cet avis a été affiché au siège de la municipalité.

Membres :

Montassar Torkhani

Hedia Khemiri

Radhiya Griri

Olfa Karoui

Afef Torkhani

Henda Khazri

Khalil Selmi

Inssaf Mannai

Houda Khazri

Itidel Weslati.

2023400803SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation de capital

Notice d'information

Selon l'article 164 du code des sociétés commerciales

FLUENT - PRISTINI LANGUAGE AND TRAINING INSTITUTE

Identifiant Unique : 1708255L

Dénomination : FLUENT

Forme : Société Anonyme

Capital social : 100 000 DT en cours d'augmentation à 900 000 DT

Siège social : Résidence Les Ambassadeurs, Bloc A, 1er Etage, Rue de la Feuille d'Erable, Cité Les Pins - Les Berges du Lac II, 1053 Tunis - Tunisie

Objet social : La formation professionnelle continue.

Durée de la société : 99 ans

Dépôt légal : Une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Mars 2023 a été déposée au Registre National des Entreprises - RNE le 30 Mars 2023 sous le numéro AC01472023 où toute personne peut en prendre communication.

Modalité de l'augmentation de capital : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Mars 2023 a décidé une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 800 000 Dinars pour le porter de 100 000 Dinars à 900 000 Dinars, par émission de 80 000 actions nouvelles nominatives de 10 Dinars chacune dont 49 500 actions à libérer intégralement par compensation avec des créances certaines et échues et 30 500 actions à libérer du quart lors de la souscription.

Les actions nouvelles porteront jouissance du début de l'exercice en cours et seront assimilées aux actions anciennes.

Exercice du droit préférentiel de souscription : Les actionnaires actuels ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription prévu par le code des sociétés commerciales en faveur d'un seul actionnaire.

Délai ouvert pour la souscription : Le délai ouvert pour la souscription est fixé à un mois à compter de la parution de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture par anticipation en cas de souscription intégrale avant le dit délai.

Dépôt de fonds : Les créances objet de conversion en capital sont logées dans un compte courant associés ouverts sur les livres de la société FLUENT et ont fait l'objet d'un certificat de libération établi par le conseil d'administration en date du 3 Mars 2023 et approuvé par le commissaire aux comptes, et ce, conformément aux dispositions de l'article 305 du code des sociétés commerciales.

Les fonds provenant de la souscription seront versés dans le compte indisponible ouvert au nom de la société sur les livres d'Arab Tunian Bank - ATB, Agence Berges du Lac I, sous le numéro 01902047119201574506.

2023T00359SANB2

Renouvellement du mandat de la Directrice Générale

BH LEASING

GROUPE BH BANK

Société anonyme

Au capital de 35.000.000 DT

Siège social : Rue Zohra Faiza - Immeuble BH ASSURANCE Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajene

Identifiant Unique : 0587756X

En vertu du PV du Conseil d'Administration du 7 Mars 2023, enregistré à la Recette des Finances de la Charguia en date du 21/3/2023 sous le n°23802081 quittance n°M041371 a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 28/3/2023 sous le n°202365956, le Conseil d'Administration il a décidé le Renouvellement du mandat de Madame Najet Chabchoub en tant que Directrice Générale pour 3 ans prenant fin à la date de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2025.

2023400775SANB2

FLORA PARK S.A

Société anonyme

Capital social : 3.787.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - 1002 le Belvédère Tunis

Identifiant unique : 0381728D

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 25/8/2022 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 27/9/2022 sous En°22805646 Qn°80835

- Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes M. Habib Hadj Kacem pour une durée de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 8/3/2023 sous identifiant unique n°0381728D et dossier n°202352559.

2023400818SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital

Par apport d'un Fonds de commerce

SOCIETE MAHJOUBI POUR LA COLLECTE DE PEAUX BRUTES

SARL au capital de 200 000 DT

Siège social : 16, Avenue Habib Bourguiba 3ème étage A6 Tunis

Matricule fiscal : 1786245T/N/M/000

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de la société Mahjoubi pour la collecte de peaux brutes en date du 3/01/2023 qui a été enregistré à la recette des finances sous le numéro 23500364 Quittance n°8660 en date du 25/01/2023, il a été décidé une augmentation de capital de la société par apport d'un fonds de commerce appartenant à Monsieur Mohamed Ali Mahjoubi, demeurant à la rue du cimetière Jendouba pour un montant de 36000 DT. Une copie du procès-verbal a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 24 février 2023 sous le numéro 202348609.

Toutes les oppositions et les correspondances doivent être envoyées à l'adresse suivante :

85, rue de Palestine 4ème étage B 4-1 Tunis, dans un délai de Vingt jours à compter de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans deux journaux quotidiens La Presse et Essahafa le 17 Février 2023.

2023R00787SRLB2

Nomination d'un cogérant

Société Ines de Transport Terrestre - SARL

Siège : Avenue Commandant Béjaoui 4000 Sousse

Identifiant Unique : 1494355B

Suivant PV de l'A.G.Extraordinaire en date du 16/3/2023, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 30/3/2023 sous le n°23800975 Quittance n°M001091, déposée au RNE Sousse le 30/3/2023, il a été décidé : la nomination de Mme Fatma Shili en tant que cogérante de la société.

2023S00380SRLB2

NEO-SOFT TUNISIE

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 134.000 Euros

Imm. KAFFEL - Rue du Lac Lochness - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1326282 Q

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associées du 6/9/2022 enregistré à la recette des finances Al Bouhaira Tunis, le 3/10/2022 sous n°QM099866 En°22707711.

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2021

Les associés ont décidé de renouveler le mandat de Monsieur Lamjed Ben Mbarek gérant de la Société «Tunisie Audit et Conseil» en sa qualité de commissaire aux comptes pour une période de (3) trois années.

Dont un exemplaire du PV a été déposé au Registre National des entreprises sous l'identifiant unique n°1326282 Q en date du 13/10/2022 sous dossier n°202299863.

2023400781SRLB2

Société Atlas Technology Solutions International (ATS Int.)

Société à Responsabilité Limitée

25, Rue Ibn Charaf - Le Belvédère- 1002 Tunis

I.U : 1054035P

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14/6/2022 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène, Tunis le 27/10/2022 sous n°QM86230 En°22806337

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2021

Les associés décident de renouveler le mandat de la société FINOR International en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des entreprises sous l'identifiant unique n°1054035P en date du 3/11/2022 sous dossier n°2022120663.

2023400782SRLB2

Société Atlas Courtage Tunisie (ACT)

Société à Responsabilité Limitée

25, Rue Ibn Charaf - Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U : 1122043W

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27/6/2022 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène, Tunis le 27/10/2022 sous n°QM86235 En°22806339.

Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2021

Les associés décident de renouveler le mandat de la société FINOR International en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des entreprises sous l'identifiant unique n°1122043W en date du 3/11/2022 sous dossier n°2022120659.

2023400783SRLB2

Société HAPPY KIDS

Immeuble Irabil Zone Nord Les Berges du Lac 1053

SARL en liquidation

Au capital de 10 000 DT

MF : 1494220L/A/M/000

Selon procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/02/2023 enregistré à la recette des finances du LAC sous le numéro 23501581, quittance n°M023961 en date du 23/02/2023, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202364717 en date du 23/3/2023, il a été décidé la dissolution de la société à l'amiable et la nomination de Madame Ahlem Ben Hassan liquidateur de la société.

Madame Ahlem Ben Hassan en sa qualité de liquidateur informe le public ainsi que les créanciers d'enregistrer leurs créances dans les délais légaux, à l'adresse suivante : 85, Rue de Palestine 4ème étage B 4-1 Tunis.

2023400787SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession de parts et changement de la forme juridique de la société

Société "EXPERTS COMMISSAIRES AUDITEURS EN COMPTABILITE" «E.C.A.C»

S.U.A.R.L au capital de 10.000 D

Siége social : Rue lac Turkana - Résid. Nour El Bouhaira - bloc A - 2ème étage - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Matricule Fiscal : 751698 A/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale des associés en date du 13 Mars 2023 enregistré à la recette des finances lac le 13 mars 2023 sous le n°23502161 Quittance n°034942

Et de l'acte de cession de parts sociales en date du 13 Mars 2023 enregistré à la Recette des Finances Lac le 13 Mars 2023 sous le n°23102162 Quittance n°034951

Et en vertu de la Mise à jour du statut en date du 13 Mars 2023 enregistré à la Recette des Finances Lac le 13 Mars 2023 sous le n°23702160 Quittance n°034940

Dont des exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 3/4/2023 sous le n°202367373. Il a été décidé :

- La cession des 500 parts sociales revenant à Mr Habib Hadj Kacem dans le capital de la société en faveur de Mr Imed Cheffi.

- Suite à l'opération de cession, la Société se transforme en une société unipersonnelle à responsabilité Limitée et les statuts ont été mis à jour.

2023T00361SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suite acte SSP du 27/3/2023 enregistré à la recette des finances Sidi Hassine Tunis, sous le numéro 23201079, quittance M032973, Mme Lilia ben Mahmoud épouse Jamel Ben hamza CIN 00628471, identifiant unique (RNE) 0610718D a cédé à Mr Elyes Bacha CIN 00291847 la totalité du fonds de commerce à usage Pharmacie, sis à l'avenue Hrariya 2051 Tunis, les oppositions seront acceptés entre les mains de Mme Lilia ben Mahmoud au local situé à l'avenue de l'Indépendance n°54 Le Bardo Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de cette avis au J.O.R.T, le présent avis est paru au journal Quotidien le 31-3-2023.

2023T00351FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 22/3/2023 enregistré à la recette es finances 23/3/2023 quittance n°M032456 d'enregistrement n°23201063 Mrs Mehrez Ben Knani Rabahi a vendu à Mr Anouer Ben Rachid Mimouni tout le fonds de commerce exploité pour vente Vêtements prêts sis au n°34 avenue Ennakhil Ezzahrouni Tunis.

Les oppositions seront déposées à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 25/3/2023.

2023T00352FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Oueslati Zine El Abbidine, avocat à la cour de cassation, daté le 15 Mars 2023 enregistré à la recette des finances de Mourouj quittance M026971 enregistrement 23201529, Madame Neila Nehdi a cédé à Madame Zohra Ajela le fonds de commerce tout commerce sis à SH69 Mourouj 5 Ben Arous adresse n°18 Bis Rue El Bouhene Mourouj 5 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cette vente au journal officiel au bureau de l'avocat 17 Rue de Marseille Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk du 25 Mars 2023.

2023T00353FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mornag le 30/3/2023, n° d'enregistrement 23200702 n° de quittance M023924 Mr Antar Ben Hédi Moslem a vendu à Mr Ridha Ben Mohamed Berraies la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à la rue Moncef Bey Khelidia - Ben Arous exploité comme boucherie.

Toute opposition sera déposée à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essahafa du 01/4/2023.

2023T00354FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Montplaisir le 21/12/2022, numéro d'enregistrement 22207378 numéro de quittance

n°M122910 Mme LYDIE MARIE FRANCOISE RUMIAC a vendu à la société PETIT CARROUSEL la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au n°5 Rue Ariha Cité L'avenier Ain Zaghouan Tunis. Toute opposition sera déposée auprès du vendeur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le quotidien le 18 Mars 2023.

2023T00360FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié rédigé le 28/3/2023 et enregistré à la recette des finances de Ras jebel le 30/3/2023 n° de quittance n°M027110 monsieur Mohamed Ali MRAD CIN 01534467 ayant le matricule fiscal 000/C/P/229297/X a fait une donation au profit de ses enfants Sabrine Idriss Mrad cin 11361743 et Manoubi Mrad CIN 11448636 leur adresse Avenue Habib Bourguiba Menzel Abderrahman Bizerte le fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba Menzel Abderrahman Bizerte avec tous les composants matériels et immatériels.

Toute opposition est adressée dans les délais juridiques à l'étude de maître Tarek Jelassi sis à 11 rue Okba Ibn Nafaa Ras Jebel Bizerte.

La publication a été faite au journal Echourouk le 01/4/2023.

2023T00362FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6/3/2023 et enregistré à la recette des finances Boumhel sous le n°23200876 quittance n°M021373 en date du 17/3/2023, la société PYRAMIDES DE COMMERCE ET DE SERVICES SARL identification fiscale 1483647B/A/M/000 a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à toutes les activités de commerce principalement dans le domaine de restauration lui appartenant sis au 18 Avenue Mohamed 5 cité Ben Joud Boumhal Bassatine Ben Arous ayant l'identification fiscale 1483647B/A/M/001 à la société FINANCIAL MANAGEMENT CONSULTING sis à l'Av H.Bourguiba B.9 Ben Arous.

Les oppositions doivent se faire entre les mains DE LA SOCIETE ACHETEUR FINANCIAL MANAGEMENT CONSULTING sis au 16 Av H.Bourguiba B.9 1er étage Ben Arous dans un délai maximum de 20 jours à compter de l'apparition du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 23/3/2023.

2023R00691FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'ASSP en date du 3/3/2023 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 6/3/2022 sous le n°23201564 quittance n°36779, Mme Hedia Mazrani, demeurant au 17 rue Abdelatif Makki, identifiant fiscal n°58236G CIN 00010568, a vendu tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au 12 rue Mongi Slim Marsa plage - La Marsa, exploité en tant que commerce de réparation et vente des chaussures à Mme Safia Kalthoum Bouchrara. Les éventuelles oppositions seront reçues dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de Maître Jalila Godhbani Avocat ayant son cabinet au B29 im. Safsaf Rue Chat Roman Montplaisir Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 01/4/2023.

2023R00777FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Fouchena le 29/3/2023, sous le n° 23201356 quittance n°M032128 Mme Khadija Drissi selon procuration de son fils Ezdeine Drissi a vendu à Mr Said Dhifi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que café nommé "Drissi" sis au 18 avenue 14 Janvier Naasan Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à son adresse sise au 9 rue de Bizerte cité Hidhab Fouchena Ben Arous dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 01/4/2023.

2023R00778FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Jerba le 23/3/2023, sous le n° 23201780 quittance n°M032760 Sté Meninx Car son représentant légale Mr Abdelkarim Ben Jemaa a vendu à la Sté Faika Travel Service son représentant légale Mr Mohamed Amine Zitoun la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Agence de voyage et location voiture sis au rez-de-chaussée avenue de l'environnement route touristique Taouirite Homet Souk Jerba.

Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk le 01/4/2023.

2023R00779FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Nader Bouchaa avocat à Gabès le 17/02/2023 et enregistré à la recette des finances de Boulbaba Mrabet Gabès le 14/3/2023 sous le numéro d'enregistrement 23202326 quittance numéro 18865 monsieur Abdelaziz Hajji a vendu à monsieur Marwen Berriche la totalité du fonds de commerce vente de matériel médical et paramédical «Parapharmacie Jasmin» exploité au local situé à l'Avenue Mohamed Ali Gabès.

Les oppositions seront acceptées auprès de l'acquéreur sis à cité Arriadh Zrig Gabés dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet acte a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» le 19 Mars 2023.

2023R00783FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous signé privé enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 17/3/2023, sous le n°23201181 Quittance n°29303. Mme Salwa Bent Ali Ben Ahmed Maaroufi a vendu à Mr Nouredine Ben Habachi Ibn Haj Masoud la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour la vente fruits secs sis 36 rue lenine Tunis.

Les créanciers doivent faire oppositions au bureau de maître Mariem Ben Moussa avocate à la cour d'appel domiciliée rue des usines Rzig Centre Bloc C 2ème étage Mégrine 2033, dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 5/4/2023.

2023R00794FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à Sousse le 01/3/2023 quittance n°14863 n°23200669; Hichem Hamda, titulaire de la C.I.N 03956812, demeurant au 22 Rue Echifa Cité Arriadh Sousse, a cédé à Abdelkarim Mtir, C.I.N 06851004, demeurant Av. Mohamed Farhat Ouerdanine, la totalité du Fonds de commerce sis 122 Rue Echifa Cité Arriadh Sousse.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T entre les mains du Maître Assil Boumiza Rue 22 Janvier 1952 Sousse.

(Un extrait a été publié au Journal Essahafa du 30/3/2023)

2023S00371FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 23 et 24/3/2023 enregistré à la recette des finances de Kairouan le 27/3/2023 quittance n°M029775, numéro d'enregistrement 23201188, Monsieur Med Kneni a vendu à Mr Jaafar Kaabi la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente de prêt à porter à la place LA BARROUTA à Kairouan.

Un extrait de cette annonce a été publié aux Journaux «Echourouk» et «le Quotidien» le 29/3/2023.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours entre les mains de l'avocat maître Ahmed Amri à son adresse à l'avenue Abou Al Yosr Chaibani à Kairouan.

2023S00372FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 24/3/2023, enregistré à la recette des finances Khaourazmi - Kairouan en date du 27/3/2023, quittance n°M029905 enregistrement n°23201191 monsieur Rafaa Ben Bouguerra Talbi, titulaire de la CIN - n°07651847 par la Procuration le 7/02/2023 de Hatem Ben Hamed Ben Mohamed Hammami Titulaire de la CIN n°07667780 enregistré le 7/3/2023 a vendu à Chama Bent Monji Ben Sassi Zarka, titulaire de la CIN n°07687943 tout le fonds de commerce situé SAHABI 4 - Kairouan, destiné un AFH CAFE - Gatégorie1 - avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus.

Cet Article est parue aux Journaux (Achourouk et le Quotidien) le 30/3/2023.

2023S00385FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté le 27/3/2023, enregistré à la recette des finances de Monastir le 27/3/2023, Mme Sana Othman a vendu à Mme Zina Bannour, le Fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba Banen, avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de maître Houda Ayed résidente à houmet trabelsia Monastir dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au jort.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 31/3/2023.

2023S00387FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 22/3/2023 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 23/3/2023 quittance n°M026443. M.Chtourou Mounir titulaire de la CIN n°01010079 a vendu la totalité du fonds de commerce situé à la route Teniour croisement n°5 Sfax avec ses éléments corporels et incorporels à M.Tounsi Bassem titulaire de la CIN n°08759975.

Les oppositions se font entre les mains de l'avocate Ben Hlima Hanen situé à l'avenue Mohammed Chaabouni immeuble Farah Sfax Jadida dans un délai de 20 jours de la publication de cet annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal Le Temps le 29/3/2023 page 12.

2023X00436FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 16/3/2023 enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 17/3/2023 sous le n°23200912 monsieur Mohamed Ali Ben Sohail Ben Jaloul Khlaf, a vendu à monsieur Melek Ben Mohamed Mokded Ben Omor le fonds de commerce exploité dans le local sis à la route de Kaied Mhamed mil 3 Sfax avec tous ses éléments incorporels pour salon de thé.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains du Maître Makram Hdiji Avocat à Sfax Im. Intilaka Bloc B2 Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet extrait au journal officiel.

Les parties ont élu domicile chez Maître Makram Hdiji.

Cet extrait est paru au quotidien Essabah du 22/3/2023.

2023X00437FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 20/01/2023 enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le

20/02/2023 sous le n°23200789 quittance n°M018674, Mme Hajer Belguith, demeurant à route de Tunis km 4 centre Gaddour impasse le passage Sfax, a cédé à M.Majdi Rebai, demeurant à route Mahdia km 4 centre Kaaniche Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité comme parfumerie sous le nom de «Pyramide» au local sis à l'immeuble El Manar magasin n°34 Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteuse au local objet de la cession dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la présente vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Assabah le 01/3/2023.

2023X00439FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 3/02/2023 enregistré à la Recette Des Finances Arbi Zarrouk Sfax Le 3/02/2023 sous n°23200257 reçu n°MO06649.

Les héritiers de Ahmed Ben Sadok Ben Ali Zwari qui sont :

- Sa veuve Karima Chtourou, titulaire de la C.I.N n°01154531

- Sa fille Hayet Zouari titulaire de la C.I.N n°01260345

- Sa fille Rawia Zouari titulaire de la C.I.N n°01316428

- Sa fille Amira Zouari titulaire de la C.I.N n°01325128

- Sa fille Basma Zouari titulaire de la C.I.N n°05336683

- Son fils Mohamed Zouari titulaire de la C.I.N n°01328948

- Son fils Hédi Zouari titulaire de la C.I.N n°05366344

Sis tous à l'Avenue Imem Sahnoun Sakit Eddeyer Sfax ont vendu à Med Ben Essgayar Ben Ahmed Awissewi titulaire de la C.I.N n°07523214 délivrée le 29/01/2020 sis à la route Ceinture route menzel Chaker et route l'Aéroport km 5 Sfax tout le Fonds de Commerce représentant une BUVETTE sis à la route Ceinture route menzel Chaker et route l'aéroport km 5 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçue dans le délai légal à l'adresse de l'acheteur situé à la route Ceinture route menzel Chaker et route l'Aéroport km 5 Sfax

Dépassant ce délai toutes les oppositions seront rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal Essabah le 9/3/2023.

2023X00441FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Diar El Wafa Sfax le 20/02/2023 sous le numéro 19911 quittance M23201045 Cherif Ben Younes Ben Chedli Yousfi a vendu à Ali Bou Ali et Chahir Adelet le fonds de commerce sis à la route el Ain immeuble Ben Salah à Sfax.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT au bureau de maître Lotfi Sghaier sis au 3, Rue Patrice Lumumba Immeuble Sfax City 3ème étage n°15

Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 17/3/2023.

2023X00442FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances, de Kerkena le 17/12/2023 sous le numéro 23200150 quittance M003886.

Atef Triki a vendu à Mohamed Lajmi et Yosra Hamemi le fonds de commerce (boucherie) sis à kerkena.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT auprès des acheteurs Mohamed Lajmi et Yosra Hamemi dans le local du fonds de commerce objet de vente.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk 17/3/2023.

2023X00443FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de cession de part de fonds de commerce signé et légalisée le 31 mars 2023 et enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax M039323 sous le numéro 23201270. Nader Abid CIN 087864492 a cédé à Khaled Yangui CIN 08180833 la totalité de ses parts du fonds de commerce exploité commerce de téléphone et accessoires avec tous les éléments corporels et incorporels au local situé à la route de Tunis km 0.5 n°21 rue de Bizerte Sfax.

Les oppositions seront acceptées au local même dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux journaux "Echourouk et le Quotidien" le 4 avril 2023.

2023X00445FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Pour acte sous seing privé signé le 15/3/2023 et enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 16/3/2023, quittance n°M017592, enregistrement n°2320121, Monsieur WAJDI LAKHAL titulaire de la CIN n°08721899, demeurant à la rue 7301, résidence Elward, bloc 1, Appt 1-2. Menzah 9 Tunis a cédé la totalité du fonds de commerce Fast-food dénommé «Pate à Bouf» situé au n°15, rue Aboubaker Essedik 1002, Tunis Belvédère à Mme Wafa bent Habib Gaaloul titulaire de la CIN n°08314848 demeurant à l'avenue du Grand Maghreb Arabe, Nabeul. Les oppositions seront recevables entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Rachid Gaied, 34, rue Claude Bernard, 1002, Tunis Belvédère, pendant le délai légal de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis. Cet avis a été publié au journal «Al Chourouk» le 28/3/2023.

2023400788FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances de Djerba Midoun en date du 14/12/2022 reçu n°M083249 n° d'enregistrement 22204658 Mme Najia Hantous CIN n°03586250, a cédé à Mme Rim Nassri CIN n°13426865, la totalité du fonds de commerce exploité à l'activité de restaurant sise à l'avenue Bechir Tellili Midoun Djerba.

Les oppositions auront lieu de l'adresse du fonds de commerces avenue Bechir Tellili Midoun Djerba

dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Toutes les oppositions présentées hors délai seront nulles et de nul effet. Cet avis a été publié au Echourouk du vendredi 30/12/2022.

2023400790FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp en date du 22/3/2023 enregistré à la recette des finances à Borj Louzir le 23/3/2023 Quit M028821 enregistrement 23201169 Mr Aymen Ben Fethi Bel Heddef a vendu à Mr Nader Ben Mouldi Al Azzabi le fonds de commerce (café) avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à la route Mustapha Mohsen Ariana.

Toutes les oppositions se font entre les mains de Maître Lotfi Sassi Avenue Taieb Mhiri Ariana dans un délai de 20 jours de sa publication dans le journal officiel.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse du 30/3/2023.

2023400801FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/3/2023 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela Tunis le 28/3/2023 sous le n°23201239 quittance 24566 la société commerciale de prêt à porter et lingerie de luxe «personnelle» représentée par son gérant Hichem Bouzouita a cédé à monsieur Mohamed Chaaben le fonds de commerce sis au rez-de-chaussée du centre galaxie 2000 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont à faire au Cabinet Maître Fatma Belghith Avocat sis au 2 Bis Rue El Khartoum Le Belvédère 1002 Tunis.

Cette annonce est parue dans les journaux Achourouk et le Quotidien du 31/3/2023.

2023400806FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé, enregistré le 28/03/2023 à la recette des finances, rue d'Autriche sous le numéro 23201635 quittance n°M027279, la société STE.H-I TRADING (S.A.R.L) a vendu le fonds de commerce exploité pour la vente des pâtisseries, leur appartenant sis au 69 avenue Taieb Mhiri -Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels, à Monsieur Abed Neji ben Habib Amemah et Fathi Ben Zayed Ghmacha.

Les oppositions éventuelles seront adressées à l'étude du rédacteur de l'acte Maître Mongi Ghribi, avocat à la cour de cassation, Im Solen 2, Cité Mahrgéne, n°8 - Mutuelle-Ville - Tunis 1082 dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 1er Avril 2023.

2023400815FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances Rue Jezira le 21/03/2023 quittance n°M019639 n° d'enregistrement 23200843 Monsieur Nejah Guidara CIN n°05380789 Rne n°0949778R a vendu à Monsieur Hédi Bouzid CIN 04136177, le fonds de commerce avec ses éléments incorporels uniquement exploité comme Boutique de bijoux situé à Souk El Bay n°24 Tunis.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Ahmed Abbes Lakhoua, avocat, ayant son cabinet au 13, Rue docteur Calmette Mutuelleville et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT. Cet avis a été déposé au journal la Presse du 30.3.2023.

2023400819FCCC2

Location gérance libre

Location gérance

Sis à Médenine

Suivant un acte en date du 02/3/2023 enregistré à la recette des finances de Médenine sous le n°M023138 Mr Taher Lassoued a loué son fonds de commerce (fast-food) sis à la rue 18 Janvier Médenine sous forme location- gérance à Mr Moncef Sekrafi. Extrait de cette annonce publiée au journal Echourouk le 17/3/2023. Les oppositions auront lieu chez le locataire à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT.

2023R00771FCCC3

Location gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 23/02/2023 enregistré à la recette des finances de rue du Sahel-45 Av de la Gare Tunis le 01/03/2022 n° de quittance M013150, n° de l'enregistrement 22300289, Mr Hédi Fezzani titulaire de la CIN n°00132580 a loué par un gérance libre le local situé à la rue 9016 n°4 Sidi Fathallah Tunis comme un dépôt de stockage des matériels électroniques et ses accessoires, à la société QTECH PLUS enregistrée au registre de commerce sous le n°B0181152010 et matricule fiscal n°1148598Q. Le prix de location est de mille cinq cent dinars (1500 dt) par mois pendant un an renouvelable du 20/02/2022 au 21/02/2023.

Cette annonce est publiée dans le journal Achourouk du 30 mars 2023.

2023R00773FCCC3

Location gérance libre

SOCIETE COMPTOIR GENERAL DE LA MODE SARL «COGEMODE»

Capital social : 35 570 dinars divise en 3 557 parts de dix dinars chacune

Siège social : Appt A33, 4ème étage, Immeuble Zarrad 4 rue des Emeraudes, 1053 les Berges du Lac2

MF : 1488921XBM000

En vertu de l'acte SSP en date du 20-01-2023, enregistré le 27-01-2023 à la recette des finances de la Marsa, sous le n° d'enregistrement 23300632 de quittance n°M014560, la société TERMINUS de matricule fiscal 1131793F, représentée par sa gérante Mme Ons El Hechmi el Hami, de CIN n° 07005377 loue à la société COMPTOIR GENERAL DE LA MODE «COGEMODE» de matricule fiscal 1488921X, représentée par sa gérante Mme Selma Belkhodja, de CIN 08723585, sous la forme de

gérance libre son fonds de commerce sis au RDC rue ELHAFSIIN n°7 Bis La Marsa -Tunis. Les oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds de commerce mentionnée ci-dessus, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux quotidiens le Temps et Essabeh le 1er avril 2023.

2023R00774FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé du 21/02/2023, enregistré à la recette des finances de Midoun le 02/3/2023, quittance n°M019345, enregistrement n°23301109, Taher Ben Dhaou Mars, domicilié à Laba Médenine sud, a loué à la Société «MT de commerce», représentée par sont représentant légal Taher Ben Dhaou Mars, ayant son siège social à la route du Fard Midoun Djerba, le fonds de commerce sis à la route du Fard Midoun Djerba destiné à la vente des fruits secs et de téléphone portable et ses accessoires.

Cet avis a été publié le 24/3/2023 au journal quotidien Chourouk.

2023R00791FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu du contrat de location d'un fonds de commerce gérance libre, enregistré à la recette des finances des actes de sociétés rue de Syrie 1002 Belvédère Tunis le 14/02/2023 sous le n°23301226 quittance n°2692, Monsieur Mohamed MEHRZI, titulaire de carte d'identité n°11944296 a loué à la société Hamouch Sam Packing et Distribution SARL au capital social de 10.000 dinars en gérance libre la totalité du fonds de commerce situé au RDC de l'ensemble immobilier sis au 21 Rue Abdallah Ibn Abi Bakr la SOUKRA, 2036 Ariana d'une superficie de 400 m² représentée par sa gérante Madame JAMILA GUESMI ayant pour activité exclusive est celle du conditionnement du sucre.

Les oppositions doivent être déposées, entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Le présent avis a été publié au journal «la Presse» le 23 mars 2023.

2023R00826FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé du 27/02/2023 enregistré à la recette des finances d'Enfidha sous le numéro 23300566 quittance numéro M015270 en date du 9/3/2023, il résulte que Mr Mohamed Taher Ben Taher Jgham ; titulaire de la CIN n°05566288 demeurant à rue Jamel Abed Enacer Hamem Sousse a loué à Mr Youssef Ben Ali Ben Khalifa, titulaire de CIN n°02970778 demeurant à Jgarniya Enfidha, un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels consistant en un café catégorie 1 dans le cadre de gérance libre, situé à la rue Farhat Hached Enfidha.

Un extrait du présent avis a été publié au journal quotidien (Echourouk) du 30/3/2023.

2023S00373FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 9/02/2022, enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 à Sousse le 01/12/2022 sous n°22302607 Quittance n°M083719. Mme Nourhène Ibn Ali, titulaire de la CIN n°08434057 a loué à Mr Nidhal Hajlaoui, titulaire de la CIN n° 05992163, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné «Auto Ecole» sis à la Route Cité Riadh - Laouina - Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans renouvelable à partir du 01/02/2022 au 31/01/2024. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 9/2/2023.

2023S00376FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances de Djerba Midoun en date du 31/10/2022 reçu n°M074735 n° d'enregistrement 22303969, Mme Douja Bent Othman Louati CIN n°03470749, a loué à Mr Kamel Ben Mahmoud Iben El Haj CIN n°05620052 la totalité du fonds de commerce connu sous le nom "kiosque Louati" exploité à l'activité de vente de tabac el des autres produits sise à l'avenue Ali Belhouane Midoun Djerba 4116.

Les oppositions auront lieu à l'adresse du fonds de commerces avenue Ali Belhouane Midoun Djerba 4116 dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Toutes les oppositions présentées hors délai seront nulles et de nul effet. Cet avis a été publié au journal Echourouk du dimanche 27/11/2022.

2023400791FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement

Dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

Nom : Groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche biologique Essalem

Local : Essalem

Objectif : la production des produits biologiques

Zone d'intervention : Matrouha

Conseil D'administration :

Président : Mohamed Kamel Ben Ali Ben Hamid

Trésorier : Boubaker Ben Ali Ben Hamed

Membre : Taher Ben Said Ben Mohamed.

2023R00775APSF1

Constitution d'un groupement de développement

Dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

Nom : Groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche : essallem 2 unité 3

Local : essallem

Objectif : l'équipement de ses périmètres d'intervention en équipements ruraux.

Zone d'intervention : matrouha

Conseil d'administration :

Président : Othmane Ben Said

Trésorier : Bachir Ben Nasr Abdelaziz

Membre : Mohamed Ben Amor Ben Ammar.

2023R00776APSF1

Avis

Constitution d'un complexe de développement agricole pour l'eau potable, selon l'assemblée générale constitutive du 01 mars 2023 dans la région de Khmouda :

- Le complexe agricole a été implanté dans la région d'El Gherassia et d'Ouled Moussa.

- Chef du complexe : Missaoui Hachem Ben Abderrahrnen

- Trésorier : Jedli Muhammad Tayeb bin Sanhouri.

2023R00782APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Groupement de développement agricole et de la pêche

Groupement féminin de Ain El Baya

Suite à l'assemblée générale de 21 mars 2023 il a été constitué un groupement de développement agricole.

Dénomination : groupement féminin d'Ain El Baya

Zone d'intervention : Ain El Baya.

Les activités :

- La protection de ressources naturelles et la rationalisation de leur utilisation.

- L'encadrement de ses adhérents et les orientant vers les meilleurs techniques agricoles.

- L'appui de ses adhérents à valoriser leurs produits.

Siège social : Pôle de rayonnement de la fille rurale Ain El Baya

Présidente : Imen Boulehmi.

2023R00789APSF1

Constitution de Syndicat des propriétaires

Syndicat des propriétaires de la Résidence Essaraya 2

Siège : Borj Louzir - Ariana

Suivant PV de l'Assemblée générale en date du 8/01/2023, enregistré à la recette des finances Borj Louzir, le 17/01/2023 sous le n°23800164, quittance M0066323, il a été constitué un nouveau bureau du syndicat comme suit :

- Mr Mohamed Montaser Manai : Président

- Mr Mohamed Ali Ben Ghzel : Trésorier

- Mr Ihsen Alia : Secrétaire Générale

- Mr Mohamed Zouari : Membre.

2023400821APSF1

Homologation de résolutions

Réunion ordinaire du comité de Syndic

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5/3/2023 au siège du syndic de la résidence «La Rose» sis à la Rte gremda km 3.5, enregistré à la recette de l'enregistrement des contrats des sociétés de Sfax en date du 13/03/2023 sous le n°23801405, quittance n°M001545, s'est déroulé la réunion du syndic des propriétaires de la résidence « LA ROSE» et a donné les décisions suivantes :

1- La constitution du nouveau comité de syndic est comme suit :

- Jemaiel Nabil : Président du syndic

- Ammous Abdelhamid : Secrétaire général

- Ketata Ali : Trésorier.

2- Fixation du mandat du nouveau syndic à 2 ans et les cotisations mensuel à 60 dinars.

3- Accord sur les travaux d'entretien et d'équipements proposés

4- Décisions diverses.

2023X00444APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

1) Créancier poursuivant : A.T.B, S.A matricule fiscal 14161Q, représentée par son P.D.G, demeurant à 9 rue Hédi Nouira Tunis. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur principal : Mamdouh Lahbibi CIN 00774942 demeurant à 02 Place La République Radés Ben Arous.

3) Avocat poursuivant : Maître Kais Rouis, Avocat à la cour de cassation, avenue du Maghreb arabe houmt souk Djerba, matricule fiscal 970381A.

4) Titre exécutoire : hypothèque d'un montant de 1.000.000.000dt documenté par contrat de prêt inscrit le 26/9/2018 à la Recette des Finances de Radés (Quittance n°059402, Enregistrement n°18602547) enregistre au registre foncier de Ben Arous sur titre foncier n°9104 nommé «ELHANA» le 7/5/2019 dépôt Ben Arous, vol 19/3, n°1849.

5) Saisie exécutoire : Procès-verbal de saisie exécution par l'huissier notaire maître Ahmed Kochti le 19/12/2022 sous le n°70264 et inscrit au registre foncier le 25/01/2023 dépôt Ben Arous, vol 2/2023, n°525.

6) L'immeuble mis en vente : Parts indivises égale à 920 parts du total des parts égales à 72170 du titre foncier n°9104 Ben Arous situé à El Oulija Rades gouvernorat de Ben Arous consistant en un terrain de superficie égale à 920m² et contenant deux immeubles le premier constitué d'un rez-de-chaussée et un premier étage qui sert de salle des tètes connue sous le nom "Salle des fêtes Cherifa" et le second contient un rez-de-chaussée et deux étages exploités comme atelier de couture.

7) Les hypothèques :

- Hypothèque d'un montant de 1.000.000.000dt sur les parts indivises égales à 920 parts au profit de l'ATB inscrite le 7/5/2019 vol 3/19 Ben Arous n°1849.

8) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 2.576.459.120 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

9) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Ben Arous le jeudi 4 mai 2023 à 9 h du matin.

10) L'immeuble peut être visité tous les jours suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation du gouverneur.

2023T00355VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction du prix de 40%

1) Créancier poursuivant : A.T.B, S.A matricule fiscal 14161Q, représentée par son P.D.G, demeurant à 9 rue Hédi Nouira Tunis. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur principal: 1- la société Nour pour la vente et la distribution du lait, SARL, dont le siège social est à 11 rue du Caire Edabdaba Mareth Gabès, M.F n°1219241G.

2- Mr Baligh FGUIRI CIN 05928592 demeurant à 11 rue du Caire Edabdaba Mareth Gabès.

3- Mr Maher FGUIRI CIN 05885964 demeurant à rue du Caire Edabdaba Mareth Gabès.

3) Avocat poursuivant : Maître Kais Rouis, Avocat à la cour de cassation, avenue du Maghreb arabe houmt souk Djerba, matricule fiscal 970381A.

4) Titre exécutoire : hypothèque d'un montant de 100.000.000dt documenté par contrat de prêt inscrit le 12/10/2017 à la Recette des Finances de Mareth (Quittance n°M032717, Enregistrement n°17600906) enregistre au registre foncier de Gabès sous titre foncier n°21898 nommée «ELFATINA» le 12/10/2017 dépôt Gabès, vol 2, n°806/1.

5) Saisie exécutoire : Procès-verbal de saisie exécution par l'huissier notaire maître Mahdi Ltifi le 11/10/2022 sous le n°15799 enregistré à la Recette des Finances rue Abu Lobaba Mrabet le 20/10/2022 Quittance n°63451, enregistrement n°1972 et inscrit au registre foncier de Gabès le 01/12/2022 dépôt Gabès, vol 02 n°1086.

6) L'immeuble mis en vente : titre foncier n°21898 Gabès situé à Mareth Gabès dénommé ELFATINA d'une superficie égale à 22908 m² se compose de deux lots n°568 et n°574 et contenant des oliviers et des grenadiers.

7) Les hypothèques :

- Hypothèque d'un montant de 30.000.000dt au profit de l'ATB inscrite le 29/9/2014 vol 2 Gabès n°487.

- Hypothèque d'un montant de 50.000.000dt au profit de l'ATB inscrite le 21/12/2017 vol 2 Gabès n° 1038.

- Hypothèque d'un montant de 100.000.000dt au profit de l'ATB inscrite le 12/10/2017 vol 2 Gabès n° 806.

8) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé après réduction de 40% à 127.336.740dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

9) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Gabès situé à Gabès le lundi 8 mai 2023 à 9 h du matin.

10) L'immeuble peut être visité tous les jours suivant l'horaire administratif.

Toute personne qui veut participer aux enchères doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation du gouverneur.

2023T00356VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A., Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Monia Barhoumi, CIN N° 02353599 demeurant au 4 rue Iben Khaldoun Jandouba, et à 6 rue cordoba résidence rebatte Mourouj 3, 2013 Ben Arous en sa qualité de débiteur et hypothécaire

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis MF 114576/S

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit d'un bien immobilier enregistré sous le numéro de registre foncier 185732, dénommé "Al-Nawras 66", situé dans le lot numéro 66 du plan cadastral numéro 138443 en Tunisie. Ce bien se compose d'un appartement situé au deuxième étage du bâtiment C de la résidence" Jawhara Al-Buhayra", située sur la rue de l'Oro à Jardins de la Buhayra dans la zone nord-est des rives du lac de Tunis, dans le gouvernorat de Tunis. L'appartement est un logement résidentiel portant le numéro C2-3 et d'une superficie de 156 m². Il se compose d'un hall d'entrée qui mène à une salle de séjour avec un balcon latéral, une toilette pour invités, deux chambres à coucher adjacentes, dont l'une avec une salle de bains équipée, et une cuisine équipée avec une buanderie attenante pour stocker les articles ménagers. A côté de la cuisine se trouve une autre chambre avec une salle de bains équipée. L'appartement est équipé de toutes les commodités nécessaires, y compris l'eau potable, l'électricité et le chauffage central. Il dispose également d'un espace de stationnement pour une voiture dans un parking souterrain, ainsi que des parties communes et des équipements communs appartenant à l'ensemble de la résidence, d'une superficie de 287,82/10000, conformément au plan cadastral numéro 138443 Tunis.

Mise à prix : La mise à prix est de 786.628.963 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le Mardi 9/5/2023 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis rue beb benêt.

La visite est possible tous les jours.

2023T00357VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A., Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : SOCIETE DARTRANS SARL RC N°B122312000; 34 rue Iben Khaldoune Tunis en sa qualité de débiteur

Rafik Ben Noureddine Darraji, Gérant d'une Société, CIN n°00486935 Demeurant à rue azzouz rebai impasse n°1 bloc A2 cité de la douane el Manar 2 Tunis, et au 34 rue Iben Khaldoune Tunis en sa qualité de débiteur et hypothécaire.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis MF 114576/S.

Immeuble saisi et mis en vente:Il s'agit d'un bien immobilier l'objet du Titre foncier n°174252 Tunis, dénommé «El Yasmine 3», génère du titre foncier n°70470 Tunis. La propriété se compose d'un terrain nu de 599 m² sans bâtiments, de forme rectangulaire, dont la façade principale donne sur une rue non nommée, située à 250 mètres au nord-est de la route express de la ville de Gammart (route régionale n°23) reliant la Marsa et Gammart gouvernorat de Tunis. C'est une zone à vocation touristique et résidentielle de luxe, équipée de toutes les commodités urbaines nécessaires, adjacentes à la forêt de Gammart et située à environ 1500 mètres de la plage.

Mise à prix : La mise à prix est de 786.628.963 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le Mardi 9/5/2023 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis rue beb benêt.

La visite est possible tous les jours.

2023T00358VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière après remise de 40%

Les poursuivants : Maher Hajji Belgacem, aide convoyeur demeurant à Gabès, Al Asaad Garsli, aide convoyeur demeurant à Al Hamma, Gabès, Adnen Swiai, aide chauffeur demeurant à Gabès, Mohamed Al Fath Nacer, aide agent de bureau demeurant à Gabès, Adel Aldebchi, aide chauffeur demeurant à Gabès, Mohamed Ben Mohamed Gasmi, aide chauffeur demeurant à Mareth Gabès, Galel Alnageh, aide chauffeur demeurant Mareth Gabès, Zeyad Saaidi, aide chauffeur demeurant à kaser Alhamma Gabès, Zakarea Mansour, aide chauffeur demeurant à Alhamma Gabès, Alkmousi Alasadi, aide chauffeur demeurant à Chenini Gabès, Yahmed Alhchaychi, aide main d'œuvre demeurant à Gabès, Rached Altrabelsi, aide électricien demeurant à Gabès, Abd Almonder Almatwi, mécanicien demeurant à Gabès, Najib Radwani, aide convoyeur, al Bachir Adewni, chauffeur demeurant à Alhamma, Ali Khaledi chauffeur, demeurant à Alhamma, Aladi Alasaadi, aide chauffeur demeurant à Chenini Gabès, Mounir Alfasi, chauffeur demeurant à Alhamma, Mohamed Rjab, chauffeur demeurant à Gabès, Lotfi Dahri, chauffeur, demeurant à Gabès, Mohsen Glis, chauffeur demeurant à Gabès, Amar Altaybi, chauffeur demeurant à Médenine, Abdallah Algiloufi, chauffeur demeurant à al Hamma, Ali Alhaj Belgacem, chauffeur demeurant à Gabès ; Almansour Rjab, chauffeur demeurant à Gabès, Ali Msilini, chauffeur demeurant à Gabès.

Elisant tous domicile au bureau de leur représentant maître Moktar Souidi, avocat rue Emro el Kays Gabès.

Partie saisie : Société de transport de marchandises sotramasud au nom de son représentant légal société à responsabilité limitée immatriculée au registre de commerce numéro B110761996 Gabès son siège social route de Tunis Km 5 Bouchema Gabès.

Avocat poursuivant : Maître Moktar Souidi, avocat rue Emro el Kays Gabès.

L'immeuble mis en vente : L'immeuble immatriculé au registre foncier sous le numéro 12468 Gabès sous le nom de sassi TV; situé à Ghannouch Ouest délégation Ghannouch l'immatriculation est établie suivant le décret loi numéro 6413 daté du 20 février 1994 sur demande numéro 6506 daté du 23/4/1990 et l'arrêt du Tribunal immobilier de Gabès du 10/6/1999 référence de l'immatriculation dépôt Gabès - Registre n°19 sous n°495/1 daté du 3/4/2001, composé de lot n°52 et lot n°54 du plan de Ghannouch; couvrant une superficie de 8357 m² clôturée dont 150 m² de bâtiments bureautique à deux étages, un entrepôt couvert de 863 m² et un deuxième de superficie de 1495 m².

Mise à prix : neuf cent soixante-trois mille huit cent quatre vingt quatorze dinars (963.894.000 DT) après avoir réduit le cours d'ouverture de 40%.

L'adjudication : aura lieu le lundi vingt-quatre avril deux mille vingt trois (24/4/2023) à neuf heures du matin à la chambre des saisies immobilières du Tribunal de première instance de Gabès.

Il est possible de visiter l'immeuble sur les lieux toutes la semaine de 8h à 18h pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser au greffe du Tribunal de première instance de Gabès ou s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant, Maître Moktar Souidi.

2023R00808VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude Maître Mchaab Karima

Huissier de justice

MF : 711436/G

Avenue Farhat Hached Tozeur 2200

Tél/Fax : 76.452.760

Le créancier poursuivant : la Fédération Internationale des Banques en la personne de son représentant légal, une société anonyme, immatriculée au registre de commerce, déposée au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°6151996, adresse sociale au 65 rue Habib Bourguiba, Tunisie, son agence est située à Sidi Bouzid.

Le débiteur propriétaire du fonds : Adel Ben Mohamed Ben Saeed Marzouki, demeurant à Habayla Tozeur, propriétaire du fonds de commerce de café "Al Malouf", le café de 1ère catégorie, RC : A1250421998, son seul identifiant 0350261 S, situé à la route touristique de Tozeur 2210.

Le titre exécutoire : Jugement n°3518 du 12/7/2021 par le tribunal de 1ère instance de Tozeur.

Le fonds de commerce présenté à la vente : local d'un café de 1ère catégorie (café Al Malouf) situé dans la route touristique de Tozeur 2210 sa surface est de 193.625 (surface couverte et non couverte) avec tous ses éléments corporels et incorporels (indiqué dans le cahier des charges).

La mise à prix : 98.477, 092 dinars.

Les frais : l'acheteur paye l'intégralité du prix et supporte tous les frais d'exécutions du jugement ainsi que les frais de la vente, de l'enregistrement et de la publication.

Date et lieu de la vente : 29/4/2023 à 10h du matin et ce qui suit sur le lieu du fonds de commerce, rue Touristique Tozeur 2210.

Conditions pour la participation aux enchères : Ne peut participer aux enchères que celui qui a déposé un montant de 9.847.709 dinars chez l'huissier de justice ou à la recette des finances.

La visite du fonds de commerce est ouverte aux horaires administratifs après contact avec l'huissier. La remise n'aura lieu qu'après l'encaissement réel du prix.

2023R00835VEPA1

Vente aux enchères après rabais

Le Mercredi trois Mai deux milles vingt-trois (3/5/2023) et à neuf heures du matin et à la chambre des criées près le tribunal de première instance de Monastir, aura lieu l'adjudication de l'immeuble désigné en dessous selon les conditions suivantes :

Partie créancière saisissante : Le Receveur Des Finances de Hajeb Laayoun entant que comptable public et charger de recouvrement des créances publiques, sis à Hajeb Laayoun, ayant élu domicile à l'Etude de Maître Mohamed Kemicha, avocat à la cour de cassation, sise à la Rue Taieb Mehiri N°01 - Kairouan.

Partie débitrice saisie : Mr Mustafa Ben Belgacem Ben Mohamed Menissi, directeur dans une société titulaire de la CIN n°07547265, demeurant à Cité AFH, délégation Hajeb Laayoun, Gouvernorat de Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Kemicha, avocat à la cour de cassation, cabinet sis à la rue Taieb Mehiri n°01 - Kairouan - identifiant fiscal n°000/P/A/765060N.

Immeuble mis en vente : Les 310 parts dans l'indivision du total de 6928 parts objet du titre foncier appelé «Essalem» n°53438 Monastir composée des parelles 219 et 227 qui contient une terre nue à caractère résidentiel situé à Khanis, délégation et Gouvernorat de Monastir (acquis selon la référence de propriété datée du 4/4/2014 - Dépôt Monastir - Volume 1/14 N°1800).

La propriété est située à la périphérie de la ville de Khanis, près de la ligne ferroviaire et du cimetière de la ville, bordée à l'Est par une terre nue appartient à Hamid Qardali, par le sud une terre blanche appartient à Nasira Sakli.

Les parts saisies représentent une extraction de la parcelle n°219 et comprend une villa en bon état du type adjacent avec un sous-sol partiel, rez-de-chaussée et étage supérieur et une terrasse ouverte au deuxième étage. La parcelle comprend également coté Est un entrepôt et une toilette en état moyen.

L'étage partiel contient un espace de stockage conduit par des escaliers qui s'ouvrent sur l'entrepôt. Le rez-de-chaussée comprend une véranda, une salle de réception, une salle à manger, un salon, une toilette et une cuisine. Tandis que le premier étage contient 02 chambres d'enfants et la suite familiale avec une salle de douche s'ouvre sur un balcon. L'ensemble de la parcelle est clôturé avec une clôture décorée et un mur de briques, la superficie totale de la parcelle est d'environ 345 mètres carrés.

Mise à prix : Trois cent soixante mille et trois cent trente-six dinars (360.336,000 DT) après rabais, plus les frais de la 1ère adjudication fixée à Trois mille cent vingt-quatre dinars et 192 millimes (3.124,192), plus les frais de la 2ème adjudication qui sera fixée ultérieurement.

Visite de l'immeuble : Le bien immobilier peut être visité en temps administratif.

Pour plus d'informations, contactez l'étude de l'avocat poursuivant Maître Mohamed Kemicha, à Rue Taieb Mehiri N°01 - Kairouan, ou le greffe du tribunal de première instance de Monastir, où il est déposé le cahier des charges, la surenchère ne peut être faite qu'à travers un avocat et toute personne souhaitant acheter doit mettre en caution le tiers du prix d'ouverture, ou fournir un chèque bancaire certifié ou une garantie bancaire.

2023S00381VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Kaies ben Othmane Kabboudi, gérant d'une société ; demeurant à Zaouiet Kontech Gouvernorat de Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Debbabi Amara Avocat près la cour de cassation, Avenue d'Alger Monastir.

Poursuivi : Frej Guezmil, ouvrier, demeurant à la Rue Farhat Hached Benbla Gouvernorat de Monastir.

Objet de la vente : Une maison située à la Rue Farhat Hached Benbla Gouvernorat de Monastir, dont la superficie est de 120 m², limitée au Sud Samir Baccar; à l'Est Ali Gharbi ouvrant sur une impasse liée à la Rue Farhat Hached.

Mise à prix : Le prix de la vente est fixé à soixante milles dinars (60000.000 Dinars) selon une expertise établie par l'expert Mr Kamel Boudokhane.

Date de la vente : Mercredi 3 mai 2023 devant le Tribunal de première instance de Monastir à partir de 9 Heures.

Visite de l'immobilier : La visite de l'immobilier est possible tous les jours.

2023S00382VEPA1

Vente aux enchères

Partie poursuivante : Fraj Trabelsi ; Av Abi Zomaa El Balaoui Kairouan c.i.n 01864512.

Partie saisie : Ali Gaida, Rue Farhat Hashad, à Msaken, et si nécessaire, Rue l'environnement (en face du cabinet Dr Sami Ibrahim), Msaken c.i.n 055592895.

L'avocat poursuivant : Maître Lotfi Raies M.F. 992683/G rue de l'indépendance Sousse.

Immeuble saisi : 9627.5 parts revenant à titre de propriété à la partie saisie dans l'immeuble objet du titre foncier n°33251 Sousse sis à Msaken, se compose d'une terre blanche de 3 HK 85 R 10 cultivable et non loin de la route entre Sousse et Kairouan GP12.

Mise à prix : 336.962.500 dinars et outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

La vente sera procédée le 11/5/2023 à 9h et suivant à la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Sousse.

Visite de l'immeuble pendant les heures du travail, le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant, ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2023S00389VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Après réduction de 40 %

Il sera procédé le lundi 24/4/2023 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse 2, à la vente des biens immeubles ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : La société Farah Distribution «SOFADIS» SARL, Matricule Fiscal 0891472 L, adresse 76 Narjess 2 El Kantaoui - Sousse (en sa qualité d'emprunteur).

Caution hypothécaire propriétaire des titres mis en vente :

Kamel Ben Hadj Salah Ben Bannour Farhat, demeurant à 76 Narjess 2 El Kantaoui - Sousse, CIN n° 03938980.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Les biens immobiliers mis en vente :

1/ Le TF 137195 Sousse relatif à la propriété nommée «KAMEL» composée de la parcelle 436, d'une superficie totale de 793 m², situé à Hammam Sousse, gouvernorat de Sousse, revenant à Kamel Farhat dont les droits sont inscrits à Sousse le 8/4/2011, volume 588, n°345. Il s'agit selon l'expertise d'une résidence à trois étages style Américain bâtie sur la parcelle 76 du lotissement Narjess 2 Kantaoui, situé à la rue du golfe.

La résidence se compose de : - un sous-sol à trois parties : un garage à l'entrée, un espace de jeux à gauche et un couloir et escaliers menant au Rez-de-chaussée.

- Un rez-de-chaussée d'où l'entrée de la résidence, comprenant un hall avec escaliers internes, un salon, une salle à manger, un bureau, une cuisine et une salle d'eau.

- Un 1er étage composé de 4 chambres à coucher, une salle de bain, des couloirs menant aux chambres avec 2 balcons La résidence est limitée à l'est et l'ouest par la rue du golfe au nord Raouf Ghadab et au sud Moncef Marzouki.

2/ 1050 parts indivises dans le TF 38223 Sousse divisé en 3724 parts, d'une superficie totale de 3724 m² composé de la parcelle 535, relatif à la propriété dénommée «HMADA KBIRA36» situé à Hmada Kbira de Hammam Sousse.

Les parts sont la propriété de Kamel Farhat dont les droits sont inscrits à Sousse le 10/8/2010, volume 558 n°374.

Il s'agit selon l'expertise d'un terrain planté d'oliviers couvert par le plan d'aménagement de la municipalité de Hammam Sousse. Il est limité au nord par les parcelles 536-538-539-540-541, à l'est et l'ouest 1 passage agricole, et au sud la parcelle 534.

Mise à prix après réduction de 40 % :

1/ Titre n°137195 Sousse : Neuf cent trente deux milles huit cent quatre vingt dix huit dinars (932.898.000DT).

2/ Les parts indivises dans le titre n°38223 Sousse : Trois cent quinze milles dinars (315.000.000 DT).

En plus des charges déjà tarifiées par le tribunal, à 5.500.000DT à l'audience précédente, et les charges qui seront tarifiées le jour de la présente adjudication.

La visite : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse2 situé à Sousse ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2023S00394VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Après réduction de 40 %

Il sera procédé le lundi 24/4/2023 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse 2, à la vente du bien immeuble ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, élection domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : Monsieur M'hamed ben Bechir Ben Ali Knani, demeurant à la rue Habib Thameur Kalaa Sghira, CIN n° 02847468.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Les parts indivises mises en vente :

La totalité des 7085,441 parts indivises dans le titre foncier 16600 Sousse d'une superficie totale de 68860 m² composé des parcelles 386-387, situé à Zaarna Ouest délégation Kalaa Kbira gouvernorat de Sousse. Les parts concernées sont inscrites au titre foncier 16600 Sousse le 19/02/2014 volume 9 n°46. La partie exploitée par le débiteur saisi selon ses parts indivises, consiste en un terrain indépendant du reste des constructions bâties sur la parcelle A387, clôturé et à caractère agricole coté Ouest et nu côté Ouest, contenant un complexe résidentiel.

La partie agricole contient des vieux oliviers, des grenadiers et des amandiers, équipée d'un système d'irrigation.

La partie bâtie contient un complexe résidentiel clôturé, composé d'une petite maison à trois tours avec un rez-de-chaussée, un premier étage achevé et un deuxième étage non achevé. Cette partie contient aussi, un complexe de services avec une buvette, une piscine équipée, une construction à deux étages coté arrière.

Les parts saisies sont limitées au nord par la parcelle A383, Est un passage agricole, sud la parcelle A387, Ouest parcelle A382.

Mise à prix après réduction de 40 % :

Huit cent cinquante milles quatre cent cinquante cinq dinars et 876 millimes.

En plus des charges déjà tarifiées par le tribunal, à 4.100,000 DT à l'audience précédente, et les charges qui seront tarifiées le jour de la présente adjudication.

La visite : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 situé à Sousse - Sahloul ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2023S00395VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Imen Khadher

Avocate près la cour de cassation

151, Avenue de la liberté 5ème étage le Belvédère Tunis

Tél : 71.280.921

MF : 795771F/A/P/000

Partie poursuivante, demandeur de licitation : 1/ Héritiers Samir Ben Mohamed Essghaier Habib, sa veuve Merzaka Larguet en son nom et au nom de leurs enfants mineurs : Hedia, Bayram, Noha et Skander. 2/ Sofiane Kallel, leur domicile élu chez Me Imen Khadher, avocate près la cour de cassation, demeurant au 151 Avenue de la liberté 5ème étage le Belvédère Tunis MF : 795771 F/A/P/000

Partie poursuivie, défendeurs : Mongia Bent Mohamed Salah Zahra, Maher Habib et Ayman Habib, Demeurant au 17 Avenue de la république Mégrine Coteaux.

L'Avocat poursuivant : Me Imen Khadher, avocate près la cour de cassation, demeurant au 151 Avenue de la liberté 5ème étage le Belvédère Tunis MF : 795771F/A/P/000

Immeuble objet de la licitation : Immeuble objet du titre foncier n°28299 Ben Arous dénommé «Ikama Taiba» à Megrine sur deux rues, son entrée principale sur l'avenue de la République n°17, sa deuxième entrée sur la rue Hédi Saidi n°4. Il s'agit d'une parcelle de terrain rectangulaire d'une superficie de 756 m² sur laquelle est édifiée une construction de deux niveaux du type isolé à usage d'habitation avec un petit studio du coté de l'avenue principale. Le rez-de-chaussée se compose d'une véranda, un couloir, 4 chambres, cuisine, salle d'eau et salle de bain d'une superficie approximative de 135 m². Le premier étage se compose d'un couloir, salon, 3 chambres, cuisine et salle de bain d'une superficie de 135 m². La superficie du studio est à peu près de 30 m².

Mise à prix : Huit cent treize mille neuf cent soixante-quinze dinars (813.975,000 DT)

Date et lieu de la licitation : La vente aura lieu le jeudi 27 avril 2023 à 9h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite des lieux : Tout Intéressé peut visiter la propriété objet de la citation tous les jours aux horaires administratifs. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix. Les étrangers doivent se munir de l'autorisation exigée.

Pour la consultation du cahier des charges contacter le Cabinet de l'avocat poursuivant ou bien le Greffe du Tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

2023400793VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Rafik Ben Amor

Avocat à la cour de cassation

1, Rue Kamel Atatürk 1001 Tunis

Tél : 71 259 430 - 71 348 520

Fax : 71 348 520

Matricule Fiscal : 434338K/P/A/000

Le poursuivant : Khaled Ben Ammar Boumeftah, demeurant à la rue 6611 n°10 cité Ibn Khaldoun Tunis ayant pour avocat maître Rafik Ben Amor ayant Matricule Fiscal 434338K/P/A/000 demeurant à Tunis 1- Rue Kamel Atatürk 1001 Tunis. Matricule Fiscal 434338K/P/A/000.

La partie objet de la saisie : Mohamed Ben Belgacem Harbaoui, demeurant à la rue 6624 n°14 cité ibn Khaldoun Tunis.

Avocat Poursuivant : Maître Rafik Ben Amor, 1, Rue Kamel Atatürk 1001 Tunis.

P.V de la saisie exécutoire : PV de sommation valant saisie immobilière sur un immeuble immatriculé signifié par l'huissier notaire Samira Achouri le 29/12/2022 sous le n°7834 et inscrit à la C P F de Tunis sur le T F 176816 Tunis dénommé "HARBAOUI" le 20/02/2023 Dépôt 23/2 n°258.

Désignation de l'immeuble mis en vente : l'immeuble objet de la poursuite est l'objet de 114 parts indivises de la totalité de l'immeuble objet au T F 176816 Tunis dénommé "HARBAOUI" Fractionné en 264 parts situées à KERCH ELGHABA Route X.

Les 114 parts indivises qui représentent 114 m² se situent actuellement à la Rue 62952 Route n°13 au bord de la Rue AMARA et se présentent en un lot de terrain se trouvant entre deux logements ayant une façade de 15. 80 m avec une porte en fer d'une largeur de 2.80m équipée d'un compteur SONEDE et d'un compteur STEG et un olivier, le tout tel qu'il a été constaté par l'expert Ali Chefai désigné en vertu de l'ordonnance sur requête n°93383 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 18/3/2022.

Mise à prix : 85.000,000 suivant expertise judiciaire frais de procédure en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis le mardi 9 mai 2023 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine par un avocat à la cour de cassation.

- Pour les étrangers l'autorisation du gouverneur de la région et obligatoire.

- La participation aux enchères n'est possible que par voie d'Avocat et pour celui qui a consigné au moins de 1/3 de la mise à prix à la trésorerie ou qui a présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2023400820VEPA1

Avis aux créanciers

Règlement Judiciaire N°976

Société Tunisienne de Presse, d'Impression, d'Edition, de Diffusion et de Publicité

"DAR ASSABAH"

Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi El Menzeh Tunis

Identifiant Unique : 0000393 H

En vertu de la Décision du Tribunal de Première Instance de Tunis datée du 22 Mars 2023, une procédure de règlement judiciaire a été ouverte pour la Société Tunisienne de Presse, d'Impression, d'Edition, de Diffusion et de Publicité "DAR ASSABAH" ainsi qu'une période d'observation sous la supervision du Juge commissaire Mme Nadia Boughanmi et la désignation de M. Mbarek Khamassi comme administrateur judiciaire. Ce dernier est appelé à examiner le plan de redressement présenté par la société demanderesse du règlement judiciaire, d'en donner son avis et de le modifier le cas échéant, comme il peut contrôler les actes de gestion. A l'issue de quoi un rapport préliminaire sera présenté sur la situation économique, financière et sociale de la société et un rapport d'Inventaire de ses actifs. En plus, un rapport final de ses travaux sera remis au juge commissaire dans un délai ne dépassant pas 4 mois depuis la publication de cet avis.

Par conséquent, tous les créanciers de la société sont invités à déclarer auprès de l'administrateur judiciaire le montant de leurs créances avec toutes les pièces justificatives et les sûretés y afférentes le cas échéant en vue de leur inscription dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication de cet avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne et ce, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : N°1, Rue de Jérusalem 2013 Ben Arous. Tél : 98 288 351.

2023T00349VEPA2

Prorogation du délai de l'appel d'offres

Pour la cession à un tiers

De la société Hôtel EL-KSAR route touristique Khezama Sousse

IU : 0010589Z

CNSS : 030591-36

Suivant jugement préparatoire rendu en date du 27/3/2023 sous n°201, la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse a ordonné la prorogation du délai de l'appel d'offres pour la cession entière à un tiers de la société Hotel EKSAR et la fixation du dernier délai pour l'envoi des offres par rapide poste au 5/5/2023. L'ouverture des plis aura lieu à l'audience du 10/5/2023.

L'Hôtel EL KSAR, est composé de 455 chambres (900 lits) avec des espaces communs vastes et divers points d'attractions dont un centre Thlasso édifiés sur un terrain de 11 hectares environ. Cet établissement est situé en bord de mer.

Tout soumissionnaire intéressé par le présent appel d'offres pourra visiter la société Hôtel ELKSAR après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 500 dinars non remboursable.

Pour plus de renseignements contacter M Lotfi KHELIFI dont l'étude est au 23, avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis - Belvédère tél : 98.328.623 Email : khelifi.lotfi@planet.tn

2023S00374VEPA2

Société CLAIRE DE LUNE (en faillite)

«Hôtel DIMES»

En vertu de l'autorisation n°853 du tribunal de première instance de Mahdia du 27/3/2023 Le syndic de faillite de la Société CLAIRE DE LUNE informe le public qu'il compte mettre en vente un bien immobilier appartenant à la société (CLAIRE DE LUNE en faillite) situé à la zone touristique Mahdia sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : Cinq cent Mille Dinars (500 000 Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 30/4/2023 (inclus)

Le cahier de charges est à retirer auprès du syndic de faillite : (contre le paiement de la somme non restituable de 200 DT) auprès de Mr Makram Ben Abderrahmen

Adresse : Rue Commandant Bejaoui Sousse Imm Cogeb Tower B 7

Tél : 73 203 045 /98 442 402

La visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2023S00375VEPA2

Liquidation judiciaire

En vertu de la décision rendue par le président du tribunal de première instance de Sousse datée le 9/3/2023.

La nomination de Zrafi Soumaya en qualité de liquidateur au lieu de Mr Nasri Hatem sur les biens de feu

Sadoc Ben Jazia et Halima Ben Jazia.

Siège du liquidateur, immeuble el Mabrouk n°7 Bab Brikcha Monastir.

Tél : 73.425.111/54.515.380/98.227.742

2023S00383VEPA2

Liquidation judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°2855/23 émanée du président de tribunal de première Instance de Sfax, datée le 22/3/2023 la nomination de Zrafi Soumaya en qualité de liquidateur sur les biens de feu Med Ben Hajj Gorbal et Bahloul Fatouma.

Siège de liquidateur, immeuble el Mabrouk n°7 Bâb Brikcha Monastir

Tél : 54.515.380/73.425.111/98.227.742

Tout intéressé peut contacter le liquidateur à son adresse.

2023S00384VEPA2

Appel d'offres pour la cession d'une entreprise

Société FLEXIPACK S.A

Siège social : Z.I. Sidi El Hani - Sousse

I.U : 0879018Q

En vertu d'une décision rendue par la Chambre Commerciale du Tribunal de

1ère Instance de Sousse 1 en date du 27 mars 2023 affaire n°231/33, le commissaire à l'exécution Mr Ismail SBAI, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, informe le public qu'il se propose de céder l'entreprise ci-dessus indiquée à un tiers par voie d'appel d'offres.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'entreprise après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 500 dinars.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé au 5 mai 2023.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070.

2023S00390VEPA2

Décision de remplacement d'un administrateur judiciaire

Sur la société restaurant shili et fils

Suite à la décision rendue par le tribunal de première instance Ben Arous le 02/03/2023, il a été décidé de remplacer l'administrateur judicaire sur la société restaurant shili et fils maître Rabeh Ben Omor par l'administrateur judicaire maître Anis pour poursuivre et administrer et géré jusqu'à la résolution de conflit à l'amiable à travers le recours au tribunal et sous la tutelle le juge commissaire Monsieur Tarek Ferchichi.

Il appartient aux tiers et aux publics de présenter leurs correspondances par lettre recommandée à l'adresse suivante B.P 68 Bab Suika Tunis.

2023400770VEPA2

Liquidation

Sté LIFE FITNESS Sarl

Capital : 237000,000 dt

RNE : 1291615B

MF : 129161BAM000

Siège social : 02 Rue Mohamed Marzouki, El Mourouj 1 Ben Arous

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Février 2023, dont PV enregistré à la Recette des Finances El Mourouj le 22 Février 2023 sous le n°23501020, quittance n° M017302, il a été décidé de liquider la Société LIFE FITNESS Sarl et de nommer Monsieur Ben Kilani Mohamed Salah en tant que liquidateur.

Tous les créanciers sont appelés à se présenter au bureau du liquidateur 11 Rue Belhassen Jrad Ariana 71.712.995 dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis au JORT. Il a été déposé une copie de PV de liquidation auprès de RNE le 29/3/2023 sous le n°202366429.

2023400784VEPA2

Cession de l'entreprise SOTEMEK comme étant un tout indivisible

Société à responsabilité limitée «SARL»

Capital social : 850 000 D

Adresse : Appartement n°5 Complexe Dorra immeuble A El Mannar 3 - Tunis

Suivant la décision du tribunal de première instance de Tunis statuant en chambre de conseil du 26 Janvier 2023 ; il a été décidé ce qui suit :

La nomination de Mr Naim Kaabi en tant que contrôleur d'exécution domicilié à l'appartement A3-1 immeuble EL FELL 2 résidence les Fatimides avenue Khaled Ibn el Walid 2045 Laouina.

La nomination du juge Madame Nadia Ghanmi en tant que juge commissaire.

Pour plus d'information contactez le 70726395.

2023400794VEPA2

Déclenchement du Règlement Judiciaire

Smart Inspection Services SIS

SA au capital de 500.000 dinars

Siège social : 1 Rue Khansa 3200 Tataouine

IU : 1301824R

En vertu d'une décision rendue par Monsieur le président du Tribunal de Première Instance de Tataouine le 13 mars 2023 dans l'affaire numéro 07/2022, il a été décidé le déclenchement du règlement judiciaire de la société et l'ouverture de la période d'observation pour une durée de 6 mois, avec désignation de Monsieur Mohamed Fateh Ammar Juge-Commissaire et de l'expert judiciaire Mabrouk El Azri en qualité d'administrateur judiciaire chargé de l'élaboration d'un plan de redressement dans les 4 mois qui suivent cette décision.

2023400804VEPA2

Distribution du produit de liquidation

Société Etablissements BERRICHE

SARL en état de liquidation

Siège social : 15 rue Ali ben Ghdahom Tunis

M.F : 7285K/M

En vertu de la décision, rendue par le juge commissaire du dossier de liquidation de la société Etablissements BERRICHE n°45 au tribunal de première instance de Tunis en date du 22/3/2023, le liquidateur de ladite société Mr Mokded Zoghlami décide le paiement des créanciers Kileni et Mzabi et les héritiers Tijeni Dogui et l'affectation des bonis de la liquidation en faveur des associés ou de leurs héritiers.

Tous les intéressés peuvent opposés dans un délai de 90 jours à partir de la date de parution de cet avis au JORT selon les dispositions de l'article 46 du code de sociétés commerciales.

2023400817VEPA2

Vente des biens mobiliers au plus offrant

NOEL TUNISIE : Identifiant Unique 0007391L

Le Syndic de faillite se propose de vendre au plus offrant par cahier des charges des biens destinés à l'industrie du cuir (accessoires de cuir, pièces détachées, chaussures, machines à cuir inutilisées inactives.

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer deux cents dinars (200dt) non remboursable

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite pour inspecter les biens mobiliers doit prendre contact avec Le Syndic de faillite à son adresse 55 Rue Khareddine Pacha App-A2- Montplaisir - Tunis Tél : 24 60 80 91/29 37 73 58.

- L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention : «NE PAS OUVRIR- Appel d'offre Vente des biens mobiliers»

Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless BEN YOUSSEF 55

Rue Khareddine Pacha App-A2 Montplaisir- Tunis, au plus tard 20/5/2023 (le cachet de la poste faisant foi).

2023400823VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

MANUFACTURE DE PRODUITS CERAMIQUES ET DERIVES ESSID ET Cie

(M.P.C ESSID)

Matricule fiscal : 40078 w/A/M/000

Société anonyme

Au capital social de 5.785.136 dinars

N° Affiliation C.N.S.S : 13058727

Siège social : Z.I. 8011 Dar Chaabene el Fehri

Tous les Administrateurs de la société «S.A» sont convoqués à la réunion du Conseil d'administration qui aura lieu le 2/5/2023 à 11h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

Application de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

2023R00766SANB3

Convocation

Société Grés Céramiques du Cap Bon «G.C.C.B sa»

Matricule fiscal : 800934/A/M/000

Société anonyme

Au capital social de 3.919.239 dinars

Siège social : Z.I 8011 Dar Chaabene El Fehry

Tous les administrateurs de la société Grés Céramiques du Cap Bon s.a «G.C.C.B» sont convoqués à la réunion du Conseil d'administration qui aura lieu le 02/5/2023 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Application de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

2023R00767SANB3

Convocation

Société Grés Céramiques du Cap Bon «G.C.C.B sa»

Matricule fiscal : 800934 Z/A/M/000

Société anonyme

Au capital social de 3.919.239 dinars

N° Affiliation C.N.S.S : 00257432-91

Siège social : Z.I 8011 Dar Chaabene El Fehry

Tous les actionnaires de la société Grés Céramiques du Cap Bon s.a «G.C.C.B» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 3/5/2023 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2023R00768SANB3

SOCIETE TUNISIENNE DE BISCOTTES

SOBISCO

Société anonyme

Au capital de 1.160.100,000 dinars

Siège social : Rue El Fouladh - Zone Industrielle - 2013 Ben Arous

Identifiant unique : 0001881Z A M 000

Les actionnaires de la Société Tunisienne de Biscottes «SOBISCO» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle au 93, Rue de Palestine - 1002 Tunis (Cabinet Madame Néjiba Chouk) le Samedi 20 Mai 2023 à 10 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2022 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

3- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2022 ;

4- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2022 ;

5- Quitus au conseil d'administration;

6- Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

7- Fixation des jetons de présences allouées aux membres du conseil ;

8- Nomination des administrateurs pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;

9- Nomination d'un commissaire aux comptes;

10- Questions diverses;

11- Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2023R00780SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

HANNIBAL LEASE

Société anonyme

Au capital de 55.000.000 DT

Siège social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis

RNE : 0766895F

MF : 0766895FAM000

Messieurs les actionnaires de Hannibal Lease S.A sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 25 Avril 2023 à 10 heures, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise sis au boulevard principal Rue du Lac Turkana 1053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

- Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration sur la gestion d'Hannibal Lease et sur l'activité du Groupe relatifs à l'exercice 2022.

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les Etats Financiers Individuels et Consolidés relatifs à l'exercice 2022.

- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et à l'article 62 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et aux Etablissements Financiers.

- Approbation des Etats Financiers Individuels et Consolidés relatifs à l'exercice 2022.

- Quitus aux Administrateurs.

- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

- Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre un ou plusieurs Emprunts Obligataires Ordinaires et/ou Subordonnés en 2023 et en 2024 dans la limite de cent cinquante Millions de Dinars, et d'en fixer les conditions et modalités.

- Autorisation du Conseil d'Administration de la Société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans.

- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2023.

- Fixation de la rémunération des membres du Comité d'Audit et du Comité des Risques relative à l'exercice 2023.

- Pouvoirs pour formalités.

2023R00795SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «BONNA TUNISIE»

Identifiant unique : 0001901 K

SA. Au capital de 19 779 375 DT

Siège social : 58, Avenue Habib Bourguiba - 2033 - Mégrine

Les actionnaires de la société «BONNA TUNISIE» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra le 27 Avril 2023 à 16 h à l'hôtel Barcelo Concorde Les Berges du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la société BONNA Tunisie et du groupe Bonna Tunisie, et examen des états financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2022 ;

2/ Lecture des rapports généraux des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2022, et approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés aux 31 décembre 2022 ;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2022 ;

4/ Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

5/ Quitus aux administrateurs;

6/ Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes;

7/ Informations de l'Assemblée Générale des fonctions de Direction et d'administration occupées par les administrateurs et le Directeur Général dans d'autres sociétés;

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Veuillez agréer Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

2023R00811SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «BONNA BETON MATERIAUX PREFABRIQUES»

Identifiant unique : 0341455A

SA. Au capital de 1 016 4000 DT

Siège social : 58, Avenue Habib Bourguiba - 2033 - Mégrine

Les actionnaires de la société "BONNA BETON MATERIAUX PREFABRIQUES" sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire de la société qui se tiendra le jeudi 27 avril 2023 à 10 heures à l'hôtel Barcelo Concorde Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et examen des Etats financiers au 31 décembre 2022 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2022, approbation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2022 ;

3/ Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2022 ;

4/ Quitus aux administrateurs;

5/ Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

6/ Démission, remplacement et nomination d'administrateurs;

7/ Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes;

8/ Informations de l'Assemblée Générale des fonctions de Direction et d'administration occupées par les administrateurs et le Directeur Général dans d'autres sociétés;

9/ Pouvoirs pour accomplir les formalités prévues par la loi.

2023R00812SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «PHILBERT TUNISIE SA»

Identifiant unique : 0492565T

SA. Au capital de 2 600 000 DT

Siège social : 58, Avenue Habib Bourguiba - 2033 - Mégrine

Les actionnaires de la société «PHILBERT TUNISIE» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 Avril 2023 à 11 h 30 à l'hôtel Barcelo Concorde Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et examen des Etats financiers au 31 décembre 2022 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2022, approbation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2022 ;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2022 ;

4/ Quitus aux administrateurs;

5/ Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

6/ Démission, remplacement et nomination d'administrateurs;

7/ Informations de l'Assemblée Générale des fonctions de Direction et d'administration occupées par les administrateurs et le Directeur Général dans d'autres sociétés;

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2023R00813SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

(Exercice 2022)

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Société anonyme

Au capital de 776.875.000 de dinars

Siège social : Rue Hédi Nouira - Tunis

Identifiant Unique : 0001237A

MF : 1237 A/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 avril 2023, à 10 heures du matin, à l'Immeuble STB - Rue Hédi Karray- El Menzah IV- Cité des Sciences «Salle de Conférence» et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration de la Banque et du groupe STB, relatifs à l'exercice 2022.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la Banque et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2022.

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi n°2016 - 48 du 11 juillet 2016, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2022.

4- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6- Autorisation d'acheter et de revendre en bourse les actions de la STB.

7- Fixation du montant des jetons de présence et de la rémunération des Présidents et des Membres des comités.

8- Cooptation de la nomination de deux administrateurs représentant les participants publics.

9- Cooptation du renouvellement des mandats des deux administrateurs pour la période 2022-2024,

10- Nomination d'un administrateur représentant les privés.

11- Nomination des commissaires aux comptes pour la période 2023-2024-2025.

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins libérées des versements exigibles, peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir (dont l'imprimé est disponible auprès de la filiale d'intermédiation "STB-Finances") qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion, au siège de l'Intermédiaire en Bourse STB Finance, sise à l'Immeuble STB - 24, rue Hédi Karray - El Menzah V - Cité des Sciences - Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire.

Les actionnaires seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de l'Intermédiaire en Bourse STB Finance, sise à l'Immeuble STB-24, rue Hédi Karray - El Menzah V - Cité des Sciences -Tunis-, durant le délai légal.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2023R00829SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2022

BH BANK

Société anonyme

Au capital de 238.000.000 Dinars

Siège social : 18, avenue Mohamed V - 1023 Tunis

Identifiant unique : 0024588W

Messiers Les actionnaires de la BH BANK sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura le 29 Avril 2023 à 10 H au siège social : 18, avenue Mohamed V- 1023 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2022.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022,

3- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022 et des conventions réglementées,

4- Affectation du résultat de l'exercice 2022,

5- Quitus aux administrateurs,

6- Renouvellement de mandats d'administrateurs,

7- Désignation d'un Administrateur représentant les intérêts des petits actionnaires.

8- Fixation du montant des jetons de présence, de la rémunération des présidences et des membres des comités.

9- Emission d'un Emprunt Obligataire let subordonné.

Les actionnaires titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au site web www.bhbank.tn

et à la Direction des Participations et produit structurés, sise à la rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5ème étage Montplaisir - Tunis.

2023R00833SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (Exercice 2022)

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE BTS Bank

Société anonyme

Au capital de 60.000.000 de Dinars

Siège Social : 56, Avenue Med V 1002 Tunis

Tél : 71 84 40 40

Fax : 71 89 15 42

Messieurs les actionnaires de la Banque Tunisienne de Solidarité BTS

Bank sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Vendredi 28 Avril 2023 à 10h du matin au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis à la Maison de l'Entreprise Avenue principale, 1053 Les Berges du Lac – Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

2- Lecture des deux rapports des commissaires aux comptes général et spécial relatifs à l'exercice 2022 ;

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

4- Approbation des conventions réglementées ;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

6- Quitus aux administrateurs ;

7- Cooptation d'administrateurs ;

8- Nomination d'administrateurs au Conseil d'Administration ;

9- Fixation des jetons de présence du président et membres du Conseil d'Administration au titre de l'année 2022 et fixation des primes spécifiques des présidents et membres des comités issus du Conseil d'Administration ;

10- Autorisation du Conseil d'Administration pour l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ;

11- Pouvoirs pour formalités.

Chaque actionnaire détenant au moins 10 actions, peut assister à cette assemblée sur simple justification de son identité à la condition d'être inscrit sur le registre de la Banque cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir spécial à déposer au siège social au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée. Cette inscription sera effectuée au siège social.

Les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé ci-dessus, pour être admis dans l'assemblée, peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire d'actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires et ce durant le délai légal au siège social.

2023R00843SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société Commerciale de Distribution

SA au capital de 690 200DT

Siège social : Zone Industrielle Essouani HT Souk 4180 Djerba

RNE : 0010318 B

Affiliation CNSS : N°03919002

Le conseil d'administration de la société SOCODIS Djerba a l'honneur de convoquer ses aimables actionnaires à une assemblée générale ordinaire le lundi 01 mai 2023 à 10h du matin au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rapport du conseil d'administration sur le bilan et la gestion 2022.

2- Rapport du commissaire aux comptes sur la gestion 2022.

3- Approbation des deux rapports.

4- Quitus aux administrateurs sur la gestion 2022.

5- Réélection des membres de conseil d'administration.

6- Nomination du commissaire aux comptes.

7- Questions diverses et résolutions.

2023X00440SANB3

Convocation à la réunion de la 40ème assemblée générale ordinaire

TUNIS INTERNATIONAL BANK

ETABLISSEMENT DE CREDIT NON-RESIDENT

Au capital de 50,000, 000 dollars américains

Siège social : Au 18, Avenue des Etats d'Amérique 1002 Tunis - Belvédère

Registre du commerce - Tunis : N°B1110321996

Identifiant unique : 0014137Q

Messieurs les actionnaires de Tunis International Bank sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le 8 mai 2023 à 11 heures du matin au siège de la banque sis au 18, Avenue des Etats Unis d'Amérique, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022

2) Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2022

3) Examen et approbation du bilan et des états financiers arrêtés au 31/12/2022

4) Affectation des résultats de l'exercice 2022

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022

Messieurs les actionnaires sont invités à assister personnellement à l'assemblée ou s'y faire représenter par un mandataire muni d'un pouvoir.

Tous les documents destinés à cette réunion seront tenus à leur disposition au siège de la banque, et ce, dans les délais légaux.

2023400772SANB3

Convocation

REPRESENTATION INTERNATIONALE

Société anonyme

Au capital de 300 000 DT

2 bis Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 47539K

N° CNSS : 133648 - 79

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire le 28 avril 2023 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2023400778SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE - Groupe STB

Société anonyme

Au capital de 9.400.000 dinars

Siège social : 31 Avenue de Paris Tunis

Identifiant unique : 0000818M

CNSS : N°47808-84

Messieurs les actionnaires de «l'Immobilière de l'Avenue» sont

convoqués à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mercredi 3 mai 2023 à 9 heures au siège de la société, 31 avenue de Paris Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration, à l'assemblée générale ordinaire au titre de l'exercice 2022.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice 2022.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

- Approbation des conventions prévues aux articles 200 nouveau et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

- Affectation des résultats.

- Fixation du montant des jetons de présence.

- Ratification de la cooptation d'un administrateur.

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités de dépôts et de publications.

2023400785SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Corporation And Investment «en liquidation»

SA au capital 2.000.000

Siège social : 8 bis rue Mustapha Sfar 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique : 1049287A

Le liquidateur de la Société Corporation And Investment «en liquidation» convoque l'Assemblée Générale Ordinaire pour le jeudi 4 mai 2023 à 10h au siège de la société Cruise Tours, immeuble Cristal Palace Bloc A 3ème étage Lac 1, en vue délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion de l'année 2022.

2- Présentation des états financiers 2022 et approbation du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2022.

3- Approbation des conventions conclues au titre de l'article 115 du CSC.

4- Quitus au titre de l'année 2022.

5- Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2022.

6- Questions diverses.

2023400789SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

ALUBAF INTERNATIONAL BANK - TUNIS

Société anonyme

Au capital de 25,000, 000 dollars

Siège social : Rue de la Bourse - les Jardins du Lac II Tunis

M.F : 030554/X

Messieurs les actionnaires de la société Alubaf International Bank - Tunis sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui aura lieu le 3 mai 2023 à 12 Heures au siège de la Banque sis à la rue de la Bourse - les Berges du Lac II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et financiers du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022.

2. Lecture et approbation des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022.

3. Approbation des conventions réglementées relatives à l'exercice 2022.

4. Approbation de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2022.

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022.

6. Détermination des jetons de présence des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2023.

Vous êtes en outre avisés que tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à votre disposition au siège social de la société durant le délai légal.

2023400792SANB3

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION

Société anonyme

Au capital de 1.400.000D

Siège social : 51, avenue Hédi Nouira - Ennasr II

MF : 012123A/P/M/000

Messieurs les Actionnaires,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SIVIA, qui se tiendra le Mercredi 3 Mai 2023 à 9 heures 30 Minutes au siège social de la Banque Nationale Agricole Avenue Mohamed V, 1002 Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

2. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

3. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

5. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions et engagements visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Désignation de commissaires aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et aux membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2022 ;

8. Pouvoirs pour formalités.

2023400795SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE ET D'HOTELLERIE EN TUNISIE

«SIDHET»

Société anonyme

Captal social 27 500 000 DT

Identifiant unique : 0009398/C

Siège social : Grand Hôtel, Avenue Hédi Nouira, Hammamet Nord

Tél : 71 947 490 / 71 947 491

E-mail : sidhet@gnet.tn

Les actionnaires de la Société Immobilière et d'Hôtellerie en Tunisie sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 avril 2023 à 10 heures, au siège de la Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne «CARTE», sis au Centre Urbain Nord, à l'effet d'examiner et de statuer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture des états financiers et du rapport de gestion au titre de l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 ;

- Approbation des états financiers et du rapport de gestion au titre de l'exercice 2022 ;

- Approbation des conventions règlementées et opérations visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Pouvoir pour formalités.

Les documents de l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2023400796SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE ET D'HOTELLERIE EN TUNISIE «SIDHET»

Société anonyme

Identifiant Unique : 0009398/C

Capital social : 27 500 000 DT

Siège social : Grand Hôtel, Avenue Hédi Nouira, Hammamet Nord

Tél : 71 947490/71 947491

E-mail : sidhet@gnet.tn

Les actionnaires de la Société Immobilière et d'Hôtellerie en Tunisie sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 28 avril 2023 à 11 heures au siège de la Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne «CARTE» sis au Centre Urbain Nord, à l'effet d'examiner et de statuer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du certificat de compensation de créances dûment établi et signé par le conseil d'administration et soumis au commissaire aux comptes pour approbation.

- Approbation de l'augmentation du capital d'un montant de 6.500.000,000 DT par compensation de créances ainsi que des modalités de l'augmentation.

- Approbation de la suppression et la renonciation de certains actionnaires à leur droit préférentiel de souscription;

- Approbation du rapport du conseil d'administration sur l'augmentation du capital par compensation et conversion de créances en actions et suppression du droit préférentiel de souscription, ainsi que du rapport spécial du Commissaire aux Comptes s'y rapportant;

- Mise à jour et Fixation de la liste des actionnaires et du tableau de répartition des actions après augmentation du capital.

- Modification des statuts et approbation des nouveaux statuts, tels que modifiés, refondus et mis à jour.

- Délégation de pouvoirs et mesures légales et de publicité.

Les documents de l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2023400797SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société ADVANS TUNISIE

Société anonyme

Capital social : 25 000 000 dinars

Siège social : Immeuble VIE III, ZAC Khaireddine, Lac III, Tunis

Identifiant unique : 1317726X

Messieurs les actionnaires de la société ADVANS TUNISIE S/\ sont convoqués à l' Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 28 avril 2023 à 09:30 Heure Tunis / 10:30 Heures Paris au siège social de la Société situé à l'immeuble Vie III, ZAC. Khaireddine, Lac III, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et des modalités de convocation

2. Modification de l'article 7 des statuts suite à l'augmentation du capital social

3. Mise à jour des statuts conformément à la Loi 2018-52 du 29 octobre 2018 relative au Registre National des Entreprises et la loi 2019-47 du 29 mai 2019 portant amélioration du climat de l'investissement

4. Pouvoirs pour les formalités

Tout actionnaire désirant donner un mandat à une personne de son choix pour se faire représenter doit faire parvenir son pouvoir au plus tard 5 jours avant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire, par courrier.

Tous les documents destinés à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2023400799SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE ADVANS TUNISIE SOCIETE ANONYME

Capital social : 25 000 000 de dinars

Siège social : IMMEUBLE VIE III, ZAC Khareddine, Lac III, Tunis

Identifiant unique : 1317726X

Messieurs les actionnaires de la société ADVANS TUNISIE SA sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 28 avril 2023 à 09:30 Heures Tunis / 10:30 Heure Paris au siège social de la Société situé à l'immeuble Vie III, ZAC, Khaireddine, Lac III, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Ratification des délais et des modalités de convocation

2. Modification de l'article 7 des statuts suite à l'augmentation du capital social

3. Mise à jour des statuts conformément à la Loi 2018-52 du 29 octobre 2018 relative au Registre National des Entreprises et la loi 2019-47 du 29 mai 2019 portant amélioration du climat de l'investissement

4. Pouvoirs pour les formalités

Tout actionnaire désirant donner un mandat à une personne de son choix pour se faire représenter doit faire parvenir son pouvoir au plus tard 5 jours avant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire, par courrier.

Tous les documents destinés à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2023400800SANB3

Assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE «Tunis-Re» exercice 2022

Société anonyme

Au capital de 100.000.000 dinars

Siège social : 12 Avenue du Japon Montplaisir - 1002 Tunis

RC : B1115971996

MF : 0012428/Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re» sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le Jeudi 4 Mai 2023 à 10H00 mn à l'institut Arabe Des Chefs D'Entreprises «IACE» Tunis.

L'ordre du jour est comme suit :

1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022.

2. Lecture et approbation des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux Comptes sur l'exercice 2022 et des conventions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2022

4. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2022.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration et des comités émanant du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

7. Approbation de la nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 & 2025.

8. Pouvoir pour accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

Remarque :

Conformément aux dispositions de l'article 35 des statuts, seuls les actionnaires détenant au moins 10 actions peuvent être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité.

Plusieurs Actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les 10 actions et se faire représenter par l'un d'eux. Tout actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la société cinq jours avant la date de l'assemblée.

Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des actionnaires au siège de la Société sis au 12 Avenue du Japon Montplaisir 1073 Tunis.

2023400802SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DES LOISIRS TOURISTIQUES «S.A»

Au capital de 220 000 dinars

Siège social : Rue Chatt Errommen Espace Tunis - Bloc A - 1er étage 1073 Montplaisir Tunis

MF : 2888 LAM000

Messieurs les actionnaires de la Société des Loisirs Touristiques S.A. sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 10 Mai 2023 à 10 heures à l'hôtel Sidi Bou Said, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la Société des Loisirs Touristiques au cours des exercices sociaux 2020, 2021 et 2022.

2- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatif aux exercices sociaux 2020, 2021 et 2022.

3- Approbation des états financiers et des rapports du Conseil d'Administration de la société arrêtés au 31.12.2020, 31.12.2021 et 31.12.2022 et les opérations prescrites selon les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales :

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion des exercices 2020, 2021 et 2022.

5- Allocation des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration au titre des exercices 2020, 2021 et 2022.

6- Affectation des résultats des exercices sociaux 2020, 2021 et 2022.

7- Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

2023400807SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Développement et d'exploitation du Parc d'Activités

Economiques de Zarzis

SA au capital de 5.974.000 Dinars

Siège social : Port commercial de Zarzis BP : 40-Zarzis-4137

Matricule fiscal : 0030388CAM000

RC : B114011996

Messieurs les actionnaires de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activités Economiques de Zarzis sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 02 mai 2023 à 11H à l'Hôtel Laico Tunis, 44 Place des droits de l'homme, Avenue Mohammed 5, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la Société au titre de l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2022 ;

4. Approbation des conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

6. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022 ;

7. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2022 ;

8. Nomination d'un commissaire aux comptes au titre des exercices 2023, 2024 et 2025.

Tous les documents nécessaires permettant aux actionnaires de prendre leurs décisions sont mises à leur disposition dans le délai légal au siège social de la société.

2023400808SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE DES EMBALLAGES DE SUD «SES»

S.A. au capital de 23.500.000 dinars

Siège social : Z.I Ariana - Tunis

RNE : 0014115 J

Messieurs les actionnaires de la Société des Emballages du Sud "SES" sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire le Mercredi 24 Mai 2023, à 9 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire à 9 H :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2022.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2022 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Questions diverses.

Assemblée Générale Extraordinaire à l'issu de l'AGO :

- Augmentation du capital social.

- Réduction du capital social.

- Modification des statuts.

2023400812SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LE BELVEDERE

S.A. au capital de 3 830 000 dinars

Siège social : 10, Avenue des Etats-Unis d'Amérique, 1002 Tunis

Identifiant unique : 0002162C

Les actionnaires de la SOCIETE LE BELVEDERE sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 2 mai 2023, à 10h au siège social afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion au cours de l'exercice 2022.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

3. Approbation, s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

5. Fixation du montant des jetons de présence.

6. Quitus au conseil d'administration.

7. Renouvellement du mandat des administrateurs.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes.

9. Pouvoirs pour les formalités.

2023400813SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE LE BELVEDERE

S.A. au capital de 3 830 000 dinars

Siège social : 10, Avenue des Etats-Unis d'Amérique, 1002 Tunis

Identifiant unique : 0002162C

Les actionnaires de la SOCIETE LE BELVEDERE sont invités à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Mardi 2 mai 2023, à 11 h au siège social afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts

2- Pouvoirs pour les formalités.

2023400814SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

Société Philadelphia Promotion SA Société Anonyme

Capital social : 1.000.000 dinars

Siège social : Avenue Zohra Faïza, immeuble corail, bloc b, 10ème étage, Zone Urbaine Nord - Tunis

Matricule fiscal : 1146527Q/A/M/000

Identifiant unique : 1146527Q

Messieurs les actionnaires de la Société Philadelphia Promotion sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 5 Mai 2023 à 10 heures du matin, au siège social sis à l'Avenue Zohra Faïza, Immeuble Corail, bloc B, 10ème étage, Zone Urbaine Nord - Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de l'ordre du jour

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes

4- Approbation de l'augmentation du capital par incorporation de réserves

5- Pouvoirs pour formalités

Tous les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2023400816SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2023

SMART TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 36 155 155,000 dinars

Siège social : 9 Bis Impasse N°3 Rue 8612 ZI Charguia 1 - 2035 Tunis

MF : 0544435X/A/M/000

Identifiant unique : 0544435X

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SMART TUNISIE sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 avril 2023 à 15h à l'Hôtel Dar El Marsa - 75 Avenue Habib Bourguiba, 2078 La Marsa - Tunisie et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation des rapports de gestion individuel et consolidé du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

2- Lecture des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés relatifs clos au 31 décembre 2022 de la société SMART TUNISIE et approbation des états financiers individuels et consolidés de la société SMART TUNISIE pour l'exercice 2022,

3- Affectation du résultat de l'exercice 2022,

4- Approbation des conventions régies par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des Sociétés Commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

6- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration

7- Fixation des rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit et du Comité Stratégie et Risque

8- Renouvellement des mandats des administrateurs

9- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes

10- Démission de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires et ratification de la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires

11- Pouvoirs en vue des formalités.

2023400826SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2023

SMART TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 36 155 155,000 dinars

Siège social : 9 Bis Impasse N° 3 Rue 8612

ZI Charguia 1 - 2035 Tunis

MF : 0544435X/A/M/000

Identifiant unique : 0544435X

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SMART TUNISIE sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 28 avril 2023 à 16h à l'Hôtel Dar El Marsa - 75 Avenue Habib Bourguiba, 2078 La Marsa - Tunisie et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital social de la société.

2- Délégation de pouvoirs au Conseil D'Administration.

3- Pouvoirs en vue des formalités.

2023400827SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ENERGIES RENOUVELABLES ENI-ETAP «SEREE»

Société anonyme

Au capital social de onze million cent mille Dinars Tunisiens (11.100.000 DT)

Siège social : Rue du Lac de Côme, Les Berges du Lac, Tunis - 1053, Tunisie

Identifiant unique : 1617984J

Objet : Convocation à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire n°4 de la "Société Energies Renouvelables Eni-ETAP ("SEREE").

Monsieur,

Nous avons l'honneur de venir par la présente vous inviter à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire n°4 de la Société Energies Renouvelables Eni-ETAP ("SEREE") qui aura lieu le 27 Avril 2023 à partir de 10h au siège social de l'ETAP à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard enregistré pour la tenue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2- Ratification de nomination des nouveaux Administrateurs ETAP et ENI.

3- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2021.

4- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

5- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et des Etats Financiers de l'exercice 2021.

6- Approbation des opérations visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales et objet du rapport spécial de l'exercice 2021.

7- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2021.

8- Renouvellement des mandats des Administrateurs pour les exercices 2022-2023-2024.

9- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes pour les exercices 2022-2023-2024.

10- Pouvoirs pour accomplir les formalités prévues par la Loi.

Veuillez agréer Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

2023400840SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Compagnie des transports par pipe-lines au sahara

TRAPSA

S.A. au capital de 7.195.200 dinars

Siège social : 118, Avenue de la Liberté 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant unique : 0000257 A

Les actionnaires de la Compagnie des Transports par Pipe-lines au Sahara (TRAPSA) sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 27 Avril 2023 à 9 h 30 mn à l'Hôtel "SHERATON" Avenue de la ligue Arabe, 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard enregistré pour la tenue de l'assemblée générale

2- Approbation de la nomination d'administrateur

3- Information sur la nomination d'un administrateur de la société au sein du conseil d'administration d'une autre société

4- Lecture du rapport du conseil d'administrations sur la gestion de l'exercice de l'année. 2021

5- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice 2021

6- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice de l'année 2021

7- Approbation des conventions citées à l'article 200 du code des sociétés commerciales

8- Affectation du résultat de l'exercice 2021

9- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration

10- Fixation d'une indemnité aux membres du comité permanent d'audit

11- Quitus aux administrateurs sur la gestion de l'exercice 2021

12- Approbation de désignation d'un commissaire aux comptes pour les années 2022/2023/2024

13- Pouvoirs d'accomplissement des formalités légales.

2023400845SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«ITALCAR GROS S.A»

Capital social : 300 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I 2035 Tunis Carthage

MF : 1061387/E/A/M/000

RC : B0156022008

Messieurs les actionnaires de la Société «ITALCAR GROS S.A», sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour le Vendredi 28 Avril 2023, à 12h, au siège de la Société sis à la Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 5/4/2023 sous le numéro 2023971239 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2022.

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Renouvellement mandat d'Administrateurs,

- Renouvellement mandat de commissaire aux comptes.

2023400848SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«IT ALCAR S.A»

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 2035 Tunis Carthage

MF : 0937892 D

Messieurs les actionnaires de la Société "ITALCAR S.A", sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour le Vendredi 28 Avril 2023, à 11h, au siège de la Société sis à la Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 5/4/2023 sous le numéro 2023971179 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et les opérations relatives à l'exercice 2022,

- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs.

- Fixation de jetons de présence.

2023400849SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«LE MOTEUR GROS S.A»

Capital social : 300 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I 2035 Tunis Carthage

IF : 544426/W

Messieurs les actionnaires de la Société « Le Moteur Gros S.A », sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour le Vendredi 28 Avril 2023, à 10h, au siège de la Société sis à la Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre Nationale des Entreprises en date du 5/4/2023 sous le numéro 2023971349, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2022,

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Examen et approbation des Etats Financiers afférents à l'exercice 2022 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence.

2023400850SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«LE MOTEUR S.A»

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 2035 Tunis Carthage

IF : 0002167/H

Messieurs les actionnaires de la Société «Le Moteur S.A», sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le vendredi 28 avril 2023, à 9h, au siège de la Société sis à la Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 5/4/2023, sous le numéro 2023971319, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2022,

- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux Administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Nomination d'un Administrateur.

2023400851SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Mutuelle Centrale de Semences et Plants sélectionnés

45 Av Farhat Hached - Tunis

Matricule fiscal : 0033438H/P/M/000

La Conseil d'Administration de la Société Mutuelle Centrale de Semences et Plants sélectionnés convoque Messieurs les adhérents de la Société pour assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 27 avril 2023 (au cas où le quorum n'est pas atteint la deuxième convocation est fixé pour le jeudi 11 mai 2023) à 10H à la pépinière de la Soukra Av de l'UMA l'Ariana - Tunis, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du choix du commissaire aux comptes pour les années 2021, 2022, 2023.

2. Situation de la Société Mutuelle Centrale de Semences et Plants sélectionnés et approbation de la possibilité de la continuité de l'activité de la société ou non.

3. Situation financières et sociales de la société, et prise des décisions optimales pour limiter l'aggravation de la situation sociale.

Cette annonce est une convocation personnelle pour tous les adhérents.

Toutes procurations doivent être en signature conforme ou avec cachet de la Société.

2023T00350SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de base des services agricoles "Ettaaouen El Filahi" de Nabeul

Société anonyme

Capital social : 160.000 dinars

Siège social : 63 Avenue Om Kalthoum Nabeul

Matricule fiscal : 39642 L/M/P 000

CNSS : 130767-11

Le conseil d'administration de la Société mutuelle "Ettaaoun El Filahi" Nabeul convoque tous les adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 3 mai 2023 à 9 H30 en réponse au premier appel au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier pour la gestion de l'année clôturée au 31 décembre 2020 et 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour la gestion de l'année clôturée au 31 décembre 2020 et 2021.

3- La négociation et l'accord général sur les rapports mentionnés.

4- Donner le quitus aux administrateurs pour la gestion des années 2020 et 2021.

5- Mise à jour de la Liste des adhérents.

6- Approbation de l'admission des nouveaux adhérents.

7- Approbation de retrait des adhérents.

8- Approbation de l'exclusion des adhérents.

9- Approbation du remboursement du capital aux adhérents.

10- Constatation des variations du capital social au cours de l'exercice 2021.

11- Approbation de la fixation de la valeur de la prime de présence pour les membres du conseil d'administration.

12- Approbation de l'affectation et la distribution des excédents annuels de l'exercice 2020 et 2021.

13- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2023/2024 et 2025.

NB :

- Les adhérents ont la faculté à partir du huitième jour précédent cette assemblée de prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès verbaux du conseil d'administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes.

- Toute personne souhaitant poser sa candidature en qualité du commissaire aux comptes doit présenter sa demande à cet effet au moyen d'une lettre recommandé avec accusé de réception à la direction de la société au moins 10 jours avant la date de l'assemblée.

2023R00769SODB3

Assemblée générale

Société mutuelle de base de service agricole

ETTAOUFIK - Moknine

M. CNSS : 62862-36

M.F : 00022556D/M/N/000

Le conseil d'administration de la société mutuelle de service agricole «ETTAOUFIK» à Moknine porte à la connaissance de tous les sociétaires que l'assemblée générale à l'exercice des années 2020 et 2021 se tiendra le jeudi 4 mai 2023 à dar Elmounadhamet à Moknine l'inscription sera à partir de 8H jusqu'à 10 h du matin.

Ordre du jour :

- Lecture du rapport moral relatif à la gestion des années 2020 et 2021

- Lecture du rapport financier relatif à la gestion des années 2020 et 2021

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à la gestion des années 2020 et 2021

- Approbation des rapports moraux et financiers et des comptes des années 2020 et 2021

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2023-2024-2025

- Election du tiers du conseil d'administration

- Répartition des mérites

- Réactualisation de la liste des adhérents.

- Le délai de présentation des candidatures est du 14/4/2023 jusqu'au 26/4/2023

- Les adhérents doivent adresser leurs candidatures par lettres recommandées avec accusés de réception au nom du président du conseil d'administration

Les PV des réunions du conseil d'administration ainsi que le rapport du commissaire aux comptes et les états financiers peuvent être consultés par les adhérents 8 jours avant la tenue de l'assemblée générale au siège de la société.

NB :

- Se prémunir d'une pièce d'identité officielle.

- L'adhérent empêché peut donner un mandat certifié de le représenter à l'assemblée générale, le mandataire

doit être un autre membre de la société mutuelle ou le conjoint du mandaté ou un de ses ayant droit majeurs ou ses ascendants.

2023S00391SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Fethi Ben Yezza, titulaire de la CIN n°04131757, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/2725 délivré le 28/10/2003, objet du titre foncier n°37187 Monastir sis à délégation Béni Hassen Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Beni Hassen sous n°63 le 23/3/2023.

2023S00386DIVD2

Avis

Mr Nizar Ezziadi, Annonce qu'il a perdu le titre de propriété de l'appartement C5 au 3ème étage sis à la route de Tunis km 06 rue Mongi Slim Sakiet Ezzit Sfax effectué par l'acte de donation du 13 Novembre 2019 enregistré à Sakiet Eddair le 29 novembre 2019 n°M063264 devant deux notaires Mohamed Sadok Abdennadher et Riadh Abid. Et il désire se faire délivrer une autre copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Maître Abdennadher Mohamed Sadok à la route de Mahdia km6 Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2023X00435DIVD2

Avis

En vertu de la demande de mise à jour soulevée par Khaled Ben Mohamed Nouira au prés du tribunal foncier de Bizerte inscrite Sous le n°9740 pour inscrire des contrats sur le titre foncier n°14028 Bizerte.

Attendu son incapacité de fournir le contrat de vente par Mohamed ben Amor Beji au profit de Ali Ben Med Ammi Kaboubi d'une superficie de 330 mètre carrés soit une part de la parcelle n°548 du terrain nommé "Rawdha" objet du titre foncier n°14028 Bizerte sis à Sounine, Ras jebel.

Attendu que le présent avis est l'équivalent de l'incapacité de fournir le contrat objet de la demande d'inscription.

De ce fait et suivant l'article 17 de la loi n°34 de l'année 2001 concernant la mise à jour des titres gelés, le présent avis est l'équivalent du contrat demandé et à partir de la date de sa publication et jusqu'à l'expiration d'un délai de deux mois, toute personne ayant intérêt pourrait s'opposer à cette demande.

Cette annonce a été publiée dans les journaux "Al chourouk" et "le Quotidien" du 30, 31 mars et 01 avril 2023.

2023400822DIVD2

CITE DES SCIENCES A TUNIS

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimé en dinars)

ACTIFS	2020	2019	Capitaux Propres et Passifs	2020	2019
ACTIFS NON COURANTS					
Actifs immobilisés			Fonds de dotation	1 285 963	1 285 963
			Autres capitaux propres	36 941 590	38 676 380
Immobilisations incorporelles	290 927	247 188	Résultats reportés	12 838 237	12 500 140
Moins : amortissements	-290 927	-247 188			
	0	**0**	**Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice**	**51 065 790**	**52 462 483**
Immobilisations corporelles	82 272 442	81 392 576	Résultat de l'exercice	-66 092	338 097
Moins : amortissements	-53 721 128	-52 030 076			
	28 551 314	**29 362 500**	**Total des capitaux propres**	**50 999 698**	**52 800 580**
Immobilisation financières	8 250	8 250	***Passifs***		
Moins provisions	-7 850	-7 850			
	400	**400**	**PASSIFS NON COURANTS**	-	-
Total des actifs immobilisés			**Total des passifs non courants**	-	-
Autres actifs non courants	-	-			
			PASSIFS COURANTS		
Total des actifs non courants	**28 551 714**	**29 362 900**			
			Fournisseurs et comptes rattachés	1 789 494	1 277 643
ACTIFS COURANTS			Autres passifs courants	4 271 828	4 302 586
			Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-
Stocks	718 314	678 808			
Moins provisions	-62 313	-62 313			
	656 001	**616 495**	**Total des passifs courants**	**6 061 322**	**5 580 229**
Clients et Comptes rattachés	240 128	327 926			
Moins : provisions	-124 062	-125 882			
	116 066	**202 044**			
Autres actifs courants	4 852 598	4 605 898			
Moins : provisions	-1 226 383	-998 495			
	3 626 215	**3 607 403**			
Placements et autres actifs financiers	12 151 163	10 918 859			
Liquidités et équivalents de liquidités	11 959 861	13 673 108			
Total des actifs courants	**28 509 306**	**29 017 909**	**Total des passifs**	**6 061 322**	**5 580 229**
Total des actifs	**57 061 020**	**58 380 809**	**Total des capitaux propres et passifs**	**57 061 020**	**58 380 809**

CITE DES SCIENCES A TUNIS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimé en dinars)

DESIGNATION	2020	2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	**-66 092**	**338 097**
Ajustements pour:		
* Modifications comptables	-	-
* Amortissements et provisions	1 960 859	1 815 269
* quote paets subvention d'investissement inscrit au resultat	-1 734 791	-1 567 326
* Variation des :		
- autres actifs courants	-246 700	-196 849
- stocks	-39 507	-75 039
- créances	87 798	38 532
- fournisseurs et autres dettes	481 094	61 689
* produits de placements	-1 039 836	-1 032 468
* interet courus	67 696	-73 848
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	**-529 479**	**-691 943**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-923 605	-400 391
Encaissements provenant de la cesssion d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	**-923 605**	**-400 391**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement des subventions d'investissements	0	0
Encaissements provenant des placements	1 039 836	1 032 468
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**1 039 836**	**1 032 468**
Variation de trésorerie	-413 248	-59 866
Trésorerie au début de l'exercice	24 073 108	24 132 974
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**23 659 861**	**24 073 108**

CITE DES SCIENCES A TUNIS

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimé en dinars)

DESIGNATION	2020	2019
Produits d'exploitation		
Revenus	187 558	655 715
Autres produits d'exploitation	8 137 365	7 836 326
Total des produits d'exploitation	**8 324 923**	**8 492 041**
Charges d'exploitation		
Variation des stocks	-39 507	-75 039
Achats d'approvisionnements consommés	545 414	808 735
Charges de personnel	6 197 942	5 681 426
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 792 433	1 815 269
Autres charges d'exploitation	944 419	962 971
Total des charges d'exploitation	**9 440 701**	**9 193 362**
Résultat d'exploitation	**-1 115 778**	**-701 321**
Charges financières nettes	4 217	1 904
Produits des placements	1 039 836	1 032 468
Autres gains ordinaires	5 633	5 046
Autres pertes ordinaires	0	0
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**-66 092**	**338 097**
Impôt sur les bénéfices	-	-
Résultat des activités ordinaires après impôt	**-66 092**	**338 097**
Eléments extraordinaires (Gains et Pertes)	**0**	**0**
Résultat net de l'exercice avant modifications comptables	**-66 092**	**338 097**
Effets des modifications comptables	-	-
Résultats après modifications comptables	**-66 092**	**338 097**

2023R00772BCFA5

TUNISO-EMIRATIE SICAV

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	**138 429 093**	**131 359 564**
Obligations et valeurs assimilées		135 466 463	127 303 468
Tires des Organismes de Placement Collectif		2 962 629	4 056 097
Placements monétaires et disponibilités		**28 872 584**	**42 646 868**
Placements monétaires	5	28 025 052	41 725 984
Disponibilités		847 532	920 883
Créances d'exploitation	6	**86 232**	**28 226**
TOTAL ACTIF		**167 387 908**	**174 034 658**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	199 166	183 060
Autres créditeurs divers	8	87 719	76 965
TOTAL PASSIF		**286 885**	**260 026**
ACTIF NET			
Capital	9	156 560 580	163 370 592
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		810	1 581
Sommes distribuables de l'exercice en cours		10 539 634	10 402 459
ACTIF NET		**167 101 023**	**173 774 632**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**167 387 908**	**174 034 658**

TUNISO-EMIRATIE SICAV
ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/202
Revenus du portefeuille-titres	10	2 421 507	9 548 425	2 126 492	7 083 92
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 421 507	9 350 214	2 126 492	6 826 24
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	198 211	0	257 688
Revenus des placements monétaires	11	827 931	3 185 628	760 542	3 925 20
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 249 438	12 734 052	2 887 034	11 009 13
Charges de gestion des placements	12	(190 938)	(746 603)	(179 320)	(675 380)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 058 500	11 987 450	2 707 714	10 333 75
Autres charges	13	(78 951)	(322 166)	(77 071)	(289 618)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 979 549	11 665 284	2 630 643	10 044 13
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 584 033)	(1 125 650)	(358 562)	358 323
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 395 516	10 539 634	2 272 081	10 402 45
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 584 033	1 125 650	358 562	(358 323)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(13 998)	(142 128)	22 133	148 140
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		79 735	352 178	151 575	341 760
Frais de négociation de titres		0	0	0	0
RESULTAT DE LA PERIODE		3 045 286	11 875 334	2 189 994	6 695 32

TUNISO-EMIRATIE SICAV
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/202
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**3 045 286**	**11 875 334**	**2 804 351**	**10 534 036**
Résultat d'exploitation	2 979 549	11 665 284	2 630 643	10 044 136
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(13 998)	(142 128)	22 133	148 140
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	79 735	352 178	151 575	341 760
Frais de négociation de titres	0	0	0	0
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	**0**	**(3 594 606)**	**0**	**(3 551 249**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**(26 523 684)**	**(14 954 338)**	**(6 549 973)**	**31 695 321**
Souscriptions				
- Capital	28 746 333	224 754 955	63 012 854	298 363 075
- Régularisation des sommes non distribuables	30 166	151 701	146 217	452 572
- Régularisation des sommes distribuables	1 636 152	9 027 230	3 268 901	14 093 116
Rachats				
- Capital	(53 652 727)	(231 743 374)	(69 186 912)	(261 945 12
- Régularisation des sommes non distribuables	(63 294)	(183 344)	(163 510)	(415 205)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 220 314)	(16 961 505)	(3 627 523)	(18 853 113
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(23 478 398)**	**(6 673 609)**	**(3 745 622)**	**38 678 108**
ACTIF NET				
En début de période	190 579 421	173 774 632	177 520 255	135 096 525
En fin de période	167 101 023	167 101 023	173 774 632	173 774 632
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	1 800 403	1 622 457	1 683 971	1 259 614
En fin de période	1 553 054	1 553 054	1 622 457	1 622 457
VALEUR LIQUIDATIVE	**107,595**	**107,595**	**107,106**	**107,106**
TAUX DE RENDEMENT	**1,65%**	**6,44%**	**1,60%**	**6,28%**

2023400729BCFA5

AUDIT REVISION CONSEIL

CMG
Consulting Members Group
AUDIT & ACCOUNTING

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Correspondant en Tunisie de RSM International

Résidence Diar Ezzahra App E19 2034 Ezzahra
Téléphone :+216 71 45 19 89
Fax :+216 71 45 10 31
ID RNE : 1080894B
E-mail : contact@cmg-audit.com

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les actionnaires de la Tunis International Bank,

1. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la « TUNIS INTERNATIONAL BANK », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicable en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'administration incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer

sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

  Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

  Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

  Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.

  Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des axes d'améliorations a été remis à la Direction Générale de la banque.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis le 15 Mars 2023

Foued AMIRI	**Mohamed Jamil GOUIDER**
ARC	**CMG**

TUNIS INTERNATIONAL BANK

BILAN

Arrêté au 31.12.2022

(Unités en US Dollars)

	Désignation	Notes	2022	2021
AC 1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3	76 106 027	39 550 435
AC 2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	4	311 094 384	301 020 571
AC 3	Créances sur la clientèle	5	24 590 496	30 667 750
AC 4	Portefeuille titres commercial	6	30 124 003	26 641 013
AC 5	Portefeuille titres d'investissement	7	111 816 529	119 739 799
AC 6	Valeurs immobilisées	8	1 442 096	1 700 519
AC 7	Autres actifs	9	3 666 411	3 944 453
	TOTAL ACTIFS		**558 839 946**	**523 264 540**
PA 2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	166 586 022	167 431 882
PA 3	Dépôts de la clientèle	11	216 815 092	191 115 084
PA 5	Autres passifs	12	21 046 190	17 922 877
	TOTAL PASSIFS		**404 447 304**	**376 469 843**
CP 1	Capital		50 000 000	50 000 000
CP 2	Réserves		33 328 240	32 235 348
CP 4	Autres capitaux propres		1 000 000	1 000 000
CP 5	Résultats reportés		59 819 349	57 672 791
CP 6	Résultat de l'exercice		10 245 053	5 886 558
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	**154 392 642**	**146 794 697**
	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		**558 839 946**	**523 264 540**

TUNIS INTERNATIONAL BANK
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêté au 31.12.2022
(Unités en US Dollars)

	Désignation	Notes	2022	2021
	PASSIFS EVENTUELS			
HB 1	Cautions, Avals et autres garanties données		6 387 066	7 362 175
HB 2	Crédits documentaires		1 179 243	1 959 944
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		**7 566 309**	**9 322 119**
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		**7 566 309**	**9 322 119**
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS			
HB 7	Garanties reçues		34 352 485	51 574 446
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		**34 352 485**	**51 574 446**

TUNIS INTERNATIONAL BANK

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022

(Unités en US Dollars)

	Désignation	Notes	2022	2021
	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		**22 481 560**	**16 650 103**
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	**14**	8 391 970	7 423 273
PR 2	Commissions perçues	**15**	3 083 032	3 137 582
PR 3	Gain sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	**16**	3 606 388	2 708 319
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	**17**	7 400 170	3 380 929
	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		**-1 551 922**	**-1 353 988**
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	**18**	-1 351 523	-1 157 759
CH 2	Commissions encourues		-200 399	-188 699
CH 3	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	**16**	0	-7 530
	PRODUIT NET BANCAIRE		**20 929 638**	**15 296 115**
CH4/PR5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		1 191 765	-138 310
PR6/CH 5	Dotations nettes aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		0	0
CH 6	Frais de personnel	**19**	-3 824 551	-3 931 245
CH 7	Charges générales d'exploitation	**20**	-2 759 349	-2 597 524
CH 8	Dotations aux amortissements		-317 071	-416 513
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**15 220 432**	**8 212 523**
CI 10	Impôts sur les bénéfices		-4 975 379	-2 325 965
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		**10 245 053**	**5 886 558**
CP 11	Perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**10 245 053**	**5 886 558**

TUNIS INTERNATIONAL BANK

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022

(Unités en US Dollars)

Désignation	Notes	2022	2021
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus investissement)		13 349 746	9 130 875
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-1 551 922	-1 353 988
Dépôts/Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		-845 859	-1 356 108
Prêts et avances /Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		6 077 254	1 213 275
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		25 700 007	-34 212 840
Titres de placements		-5 049 864	-8 223 623
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-3 460 588	-4 542 127
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-39 742 617	68 191 703
FLUX DE TRESORERIE NET D'EXPLOITATION		**-5 523 843**	**28 847 167**
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		7 328 294	2 993 772
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		6 792 933	-1 225 624
Acquisition / cessions sur immobilisations		-58 648	-97 821
FLUX DE TRESORERIE NET D'INVESTISSEMENT		**14 062 579**	**1 670 327**
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Dividendes versés et autres distributions		-2 740 000	-4 240 000
FLUX DE TRESORERIE NET DE FINANCEMENT		**-2 740 000**	**-4 240 000**
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		5 798 735	26 277 494
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		124 573 081	98 295 587
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE	**22**	**130 371 816**	**124 573 081**

2023400773BCFA5